

DÉPENSES DES CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES LES COMPTES DE CAMPAGNE ÉLECTORALE DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

La Commission de contrôle du financement de la campagne électorale, relevant de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a indiqué, hier mardi dans un communiqué, que les comptes de campagne électorale de toutes les listes ayant participé aux élections législatives du 2 juillet doivent être établis et déposés sous format papier auprès de la Commission.



P.3

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 23 Muhharam 1448 - 8 Juillet 2026 - N° 1340 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

L'ONU ALERTE SUR LES
EFFETS DE LA
DÉSINFORMATION AMPLIFIÉS
PAR L'IA

LE HCR APPELLE LES GÉANTS DE LA TECHNOLOGIE À PROTÉGER LES RÉFUGIÉS



La désinformation et les discours de haine incitent à s'en prendre aux réfugiés, tandis que l'intelligence artificielle (IA) en amplifie la propagation, a averti mardi l'ONU, exhortant les géants de la technologie à contribuer à inverser cette tendance.

P.7

COMMERCE EXTÉRIEUR REZIG LANCE UN ATELIER SUR LA DIGITALISATION DES PROCÉDURES D'IMPORTATION

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé mardi à Alger le lancement d'un atelier destiné à expliquer le fonctionnement de la plateforme numérique liée au programme prévisionnel d'importation, ainsi que les conditions d'accès au couloir vert réservé aux entreprises publiques disposant d'autorisations particulières pour faire valider leurs programmes prévisionnels dans le domaine de l'équipement et du fonctionnement, selon un communiqué du département ministériel.

P.4

POUR L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE COLLECTIVE NATIONALE

INAUGURATION D'UNE CARTE NUMÉRIQUE DES CRIMES ENVIRONNEMENTAUX DU COLONIALISME



P.12

L'Algérie a procédé, mardi à Alger, au lancement de la première version de la carte nationale numérique recensant les sites touchés par les crimes environnementaux commis durant la période coloniale française.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'INSCRIPTION DES NOUVEAUX BACHELIERS DÉBUTERA LE 15 JUILLET

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé, mardi à Alger, que l'opération d'inscription et d'orientation des nouveaux bacheliers, session 2026, débutera le 15 juillet.

P.2

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'INSCRIPTION DES NOUVEAUX BACHELIERS DÉBUTERA LE 15 JUILLET

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé, mardi à Alger, que l'opération d'inscription et d'orientation des nouveaux bacheliers, session 2026, débutera le 15 juillet.

Par Halim Derdar

Lors d'une conférence de presse consacrée au contenu de la circulaire ministérielle n° 01 relative à l'orientation et à l'inscription des titulaires du baccalauréat, session 2026, ainsi qu'à la rentrée universitaire 2026-2027, M. Baddari a précisé que « cette circulaire a été entièrement numérisée afin d'assurer une orientation intelligente des étudiants, à travers une plateforme interactive dédiée à cet effet ».

Il a également indiqué que l'ensemble des opérations d'inscription, pédagogiques ou liées aux services universitaires, « s'effectueront exclusivement en ligne, à compter du 15 juillet, via des plateformes numériques dédiées, accessibles aussi bien sur ordinateur que sur smartphone, sans besoin de se déplacer ».

Le ministre a, par ailleurs, fait savoir qu'une application spécifique sera lancée afin de permettre aux étudiants de calculer leur « moyenne pondérée », conformément aux critères d'orientation universitaire. À cette occasion, il a présenté les principales nouveautés de la circulaire ministérielle relative à l'orientation et à l'inscription des titulaires du baccalauréat, session 2026.

En matière d'orientation intelligente, le nombre de vœux proposés aux nouveaux bacheliers a été porté de 10 à 12 choix, avec l'intégration d'un grand modèle de langage (modèle d'IA) dans la plateforme numérique d'orientation, afin de répondre aux interrogations des étudiants 24h/24, ainsi que le recours à des techniques d'exploration de don-



nées pour améliorer le processus d'orientation.

S'agissant de l'adaptation des parcours universitaires aux évolutions en cours, 13 nouvelles spécialités liées aux métiers de demain ont été créées, notamment un cursus d'ingénieur d'État en intelligence artificielle (IA), en vue de former 30 000 spécialistes à l'horizon 2030, un master intégré en technologies quantiques, un master en interopérabilité des systèmes d'information, ainsi qu'un master en mécanique des systèmes spatiaux.

Dans cette même optique, en coordination avec le ministère de la Santé, de nouvelles spécialités ont été ouvertes dans les domaines de

la médecine et des sciences de la santé, dont une licence en santé et hygiène bucco-dentaires, ainsi que des masters en conseil génétique, en IA médicale, en bio-informatique médicale et en addictologie. Il a également été procédé à l'ouverture d'une filière de pharmacie à l'Université de Saïda, à l'habilitation du master en anesthésie, ainsi qu'à la création d'un diplôme de post-graduation spécialisée (DPGS) en médecine de précision.

Par ailleurs, la prochaine rentrée universitaire sera marquée par l'ouverture de nouvelles formations destinées à renforcer et à ancrer l'identité nationale, à travers notamment le lancement d'une formation

en sciences de l'information et de la communication en langue amazighe, spécialité audiovisuel, tout en consolidant les formations à dimension internationale grâce à l'adoption de six nouvelles offres dans le cadre des accords de jumelage et des partenariats internationaux.

Parmi les autres mesures annoncées figurent l'inscription de 35 000 nouveaux étudiants dans les Écoles normales supérieures (ENS) sous contrat de travail direct, l'introduction du module « Lean Start-up » dans les programmes de formation, ainsi que la promotion de sept annexes de médecine en facultés à part entière, portant ainsi à 21 le nombre total de facultés de médecine. S'y ajoutent la généralisation de l'enseignement des modules « Histoire de l'Algérie » et « Citoyenneté et nationalisme » à l'ensemble des domaines de formation, ainsi que l'intégration des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de la Culture et des Arts dans le système d'information numérique Progress.

Le ministre a par ailleurs rappelé le bilan de l'année universitaire écoulée, marquée par plusieurs réalisations, notamment la mise en place du Cadre national de certification et de qualification (CNC) en ligne, ainsi que la sortie, pour la première fois dans l'histoire de l'université algérienne, d'une promotion d'étudiants ayant accompli l'intégralité de leur parcours universitaire sans aucun support papier, et la sortie de la première promotion de l'École nationale supérieure de mathématiques et de l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle.

H.D

PROJETS ASSOCIATIFS FINANÇÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2026

LEUR LANCEMENT PRÉVU CE JEUDI

Les directions de la jeunesse et des sports à travers les différentes wilayas du pays organiseront, jeudi prochain, une rencontre d'information pour l'annonce officielle du lancement des projets associatifs financés au titre de l'année 2026, sous le slogan: "un partenariat efficace pour des projets de jeunesse créatifs et porteurs", indique, mardi, un communiqué du ministère de la Jeunesse.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des programmes de l'appel à projets financés de manière centralisée au titre de l'année 2026, et de la concrétisation du partenariat entre le secteur de la jeunesse et le mouvement associatif", précise la même source.

Outre l'annonce officielle du lancement des pro-

jets bénéficiaires du financement, cette rencontre vise à présenter les objectifs de ces projets et les résultats attendus, à mettre en valeur le rôle du partenariat entre le secteur de la jeunesse et les associations dans la promotion des initiatives de jeunesse et le renforcement du développement local, à encourager l'implantation des clubs au sein des établissements de jeunesse, ainsi qu'à présenter et à favoriser l'adhésion à la plateforme "Charaka", selon le communiqué.

Elle réunira les représentants des associations bénéficiaires du financement, les cadres du secteur de la jeunesse, les membres de la commission locale de suivi des projets associatifs, les membres du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), les jeunes

leaders du programme «DZ Young Leaders», ainsi que les associations partenaires, les acteurs locaux et la corporation médiatique.

Cette rencontre illustre "la volonté du secteur de la jeunesse d'accompagner les associations bénéficiaires des financements et de garantir le démarrage effectif des projets dans les meilleures conditions organisationnelles et médiatiques, contribuant ainsi au renforcement de la participation des jeunes, à la promotion de l'action associative constructive et à l'élargissement des domaines de partenariat et de complémentarité au service de la jeunesse et de la société", conclut le communiqué.

RA

UNE DÉLÉGATION DU MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINE À ANNABA POUR S'ENQUÉRIR DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU MOUDJAHID MAAMAR CHORFI

Une délégation du ministère des Moudjahidine et Ayants-droit s'est rendue mardi au chevet du moudjahid Maamar Chorfi, membre de l'Armée de libération nationale, hospitalisé au CHU Ibn Rochd d'Annaba pour s'enquérir de son état de santé après l'agression criminelle dont il a été victime dernièrement dans la wilaya de Tébessa.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du cabinet par intérim au ministère des Moudjahidine et Ayants-droit, Karim Belhadad, a indiqué que cette visite s'inscrit dans le cadre de "l'intérêt particulier que le secteur des moudjahidine et ayants-droit porte à la famille révolutionnaire, et ce, à travers le suivi continu de leur état de santé et leur situation sociale, ainsi que leur assistance en toutes circonstances, en application des orientations du ministre du secteur, M. Abdelmalek Tacherift".

Il a ajouté que "le ministre suit de près l'évolution de l'état de santé du moudjahid Maamar Chorfi et veille à ce que lui soit assurée la prise en charge nécessaire en coordination avec les autorités locales et les instances sanitaires spécialisées".

Cette visite concrétise "la résolution de l'État à assister les moudjahidine et les ayants-droit et à demeurer fidèle à leurs sacrifices immenses, ce qui reflète la place dont ils jouissent dans l'Algérie indépendante", a ajouté le responsable.

Au cours de la visite, le chef du cabinet par intérim a transmis au moudjahid Maamar Chorfi, les salutations du ministre des Moudjahidine et Ayants-droit, affirmant "la solidarité totale du ministère et sa détermination à suivre son état de santé jusqu'à son rétablissement".

Le responsable a souligné que le ministère des

Moudjahidine et Ayants-droit "dénonce fermement l'agression criminelle ayant visé dernièrement le moudjahid Maamar Chorfi, et entraîné la mort de sa fille", assurant du "soutien du ministère au moudjahid et aux membres de sa famille et de son engagement à l'épauler en cette circonstance douloureuse".

A l'occasion, M. Belhadad a présenté au nom du ministère des Moudjahidine et Ayants-droit, les plus sincères condoléances à la famille de la défunte et à son père moudjahid, priant Allah de lui accorder son immense miséricorde et de l'accueillir en son paradis, de prêter à ses proches patience et réconfort et d'accorder au moudjahid un prompt rétablissement et une pleine santé".

RA

DÉPENSES DES CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES

LES COMPTES DE CAMPAGNE ÉLECTORALE DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

La Commission de contrôle du financement de la campagne électorale, relevant de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a indiqué, mardi dans un communiqué, que les comptes de campagne électorale de toutes les listes ayant participé aux élections législatives du 2 juillet doivent être établis et déposés sous format papier auprès de la Commission.

"La Commission de contrôle du financement de la campagne électorale informe toutes les listes ayant participé à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du 2 juillet que les comptes de campagne électorale doivent être établis et déposés sous format papier auprès de la Commission, conformément au modèle publié sur son site électronique : <https://ccfce.ina-elections.dz>, dans la rubrique "Modèle du formulaire de compte de campagne électorale", lit-on dans le communiqué. Le compte de campagne "doit être présenté dans une enveloppe fermée sur laquelle sont inscrits le nom de la circonscription électorale, le nom de la liste, le numéro d'identification de la liste ainsi que le nom du candidat mandataire", selon la même source.

"A l'intérieur de cette enveloppe, sont mises deux enve-



loppes : +l'enveloppe A+ est réservée aux différents tableaux détaillés des dépenses ainsi qu'aux pièces justificatives des dépenses, tandis que +l'enveloppe B+ est réservée aux différents tableaux détaillés des recettes ainsi qu'aux pièces justificatives des re-

cettes".

Le communiqué précise également que "le compte de campagne doit être déposé par le candidat mandataire, le secrétaire financier ou le commissaire aux comptes, selon le cas, dans un délai de deux (2) mois à compter

de la date de proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle".

"Le candidat mandataire doit présenter sa procuration et une pièce justificative d'identité lors de l'opération de dépôt", ajoute la même source.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission de contrôle du financement de la campagne électorale, "les personnes concernées sont invitées à déposer les comptes de campagne dans les meilleurs délais et à ne pas attendre les derniers jours du délai de dépôt. Il est rappelé qu'au-delà du délai légal de deux mois à compter de l'annonce des résultats définitifs, la liste des candidats ne pourra pas bénéficier du remboursement des dépenses de sa campagne électorale. Un compte de campagne ne peut être présenté lorsqu'il est déficitaire", conclut le communiqué.

RA

ALGÉRIE-INDE

UNE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE AUX PERSPECTIVES PROMETTEUSES

Les relations économiques entre l'Algérie et l'Inde reposent sur un "partenariat solide" et "mutuellement bénéfique", appelé à se renforcer à la faveur des nombreuses opportunités de coopération offertes dans plusieurs secteurs stratégiques, a affirmé, mardi à Alger, l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kul-karni.

S'exprimant lors d'une conférence de presse consacrée à la coo-

opération économique entre les deux pays, la diplomate a souligné que l'Algérie et l'Inde partagent une même vision en faveur de la coopération sud-sud, qu'elle a qualifiée de "levier essentiel pour promouvoir un développement durable, inclusif et équitable".

Elle a également mis en avant les atouts des deux pays, notamment "une population jeune, un esprit entrepreneurial et des ressources hu-

maines qualifiées", estimant que cette complémentarité offre un "potentiel important" pour approfondir les relations économiques bilatérales.

Evoquant les perspectives de coopération, elle a indiqué que le lancement, prévu "fin octobre 2026", du vol direct d'Air Algérie entre Alger et New Delhi "contribuera à stimuler les échanges commerciaux, les investissements et les contacts entre les deux peuples, tout en ouvrant de

nouvelles perspectives de coopération".

L'ambassadrice a, par ailleurs, relevé les opportunités de partenariat dans plusieurs secteurs, dont les composants automobiles, l'agro-industrie, l'industrie pharmaceutique, les dispositifs médicaux, le textile et d'autres industries manufacturières à forte valeur ajoutée.

RA

64^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE L'INDÉPENDANCE

INAUGURATION, RÉCEPTION ET LANCEMENT DE NOMBREUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À ORAN

Divers projets de développement ont été inaugurés, réceptionnés et lancés, mardi dans la wilaya d'Oran, dans le cadre de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'Indépendance et du Recouvrement de la souveraineté nationale.

A cette occasion, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a présidé, dans la commune de Marsa El-Hadjaj, l'inauguration de la Maison de jeunes baptisée du nom du défunt moudjahid Rezazka Bachir et a procédé à la mise en service du réseau électrique au profit de 51 logements dans cette même commune.

Le wali a également supervisé l'inauguration et la mise en service du service des urgences de l'Etablissement public hospitalier "Dr Nekkache Mohamed-Seghir" de la commune d'Arzew, doté des équipements et matériels médicaux les plus modernes.

Dans la même commune, le chef de l'exécutif local a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'un collège d'enseignement moyen (CEM) comprenant une cantine scolaire d'une capacité de

200 repas, au quartier "Gourine". Ce projet, supervisé par la direction des Equipements publics, devra être achevé dans un délai de 12 mois.

Dans la commune de Sidi-Chahmi, le wali a inauguré le stade communal "Kacha-Baghdad", après sa réhabilitation et son revêtement en gazon synthétique et, à Boutlelis, il a inauguré et mis en service un centre de stockage de céréales de proximité d'une capacité de 5.000 tonnes. A cette occasion, un procès-verbal de remise du projet a été signé entre la direction des Equipements publics et la direction des Services agricoles. Une convention de gestion a également été conclue entre cette dernière et l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI).

La visite s'est achevée dans la commune d'Aïn El Turk, où le wali a inauguré des appart-hôtel relevant de l'établissement "Azur Beach", réalisés dans le cadre du soutien à l'investissement touristique et de l'extension de la capacité d'accueil hôtelière de la wilaya d'Oran.

RA

APRÈS RÉUSSITE DE L'IMPLANTATION DE LA CULTURE DU QUINOA L'AMBASSADEUR DU PÉROU EN ALGÉRIE SALUE

L'ambassadeur de la République du Pérou en Algérie, Jorge Eduardo Wurst Calle, a salué la réussite de l'Institut des sciences agronomiques de l'Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbes dans l'implantation de la culture du quinoa et son adaptation aux conditions climatiques locales. Il a également appelé à renforcer la coopération agricole entre les deux pays.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite effectuée à l'institut à l'occasion de la 8^e édition de la Journée mondiale de la consommation du quinoa, organisée sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et sous la supervision du wali de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, le diplomate a souligné que cette réalisation scientifique "reflète les compétences des chercheurs algériens et ouvre de larges perspectives pour le renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines de la

recherche scientifique".

Au cours de sa visite des laboratoires de l'institut et des parcelles expérimentales, l'ambassadeur a ajouté que les résultats obtenus dans le domaine de la culture du quinoa en Algérie constituent "une expérience pionnière", soulignant que les chercheurs algériens ont réussi à adapter cette culture, originaire de la région de la cordillère des Andes au Pérou, aux conditions environnementales locales.

Il a estimé que cette réussite scientifique constitue "une base solide" pour l'établissement de futurs partenariats entre les institutions de recherche des deux pays.

Ces partenariats pourraient porter sur l'échange d'expertises, la formation ainsi que la promotion des investissements dans les industries de transformation liées au quinoa, un produit à forte valeur nutritionnelle et économique.

RA

COMMERCE EXTÉRIEUR

REZIG LANCE UN ATELIER SUR LA DIGITALISATION DES PROCÉDURES D'IMPORTATION

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé mardi à Alger le lancement d'un atelier destiné à expliquer le fonctionnement de la plateforme numérique liée au programme prévisionnel d'importation, ainsi que les conditions d'accès au couloir vert réservé aux entreprises publiques disposant d'autorisations particulières pour faire valider leurs programmes prévisionnels dans le domaine de l'équipement et du fonctionnement, selon un communiqué du département ministériel.

Par Youcef Hamidi

Lors de son discours inaugural, le responsable a indiqué que cette digitalisation des démarches liées à l'importation entre dans le cadre des initiatives des pouvoirs publics pour davantage de transparence, une simplification des démarches administratives et une gestion plus performante des opérations d'importation, dans l'optique d'accélérer le traitement des dossiers et de diriger les produits importés vers les secteurs productifs.

Le ministre a par ailleurs insisté sur la nécessité, pour les entreprises publiques, de respecter les nouveaux outils mis à disposition via la plateforme numérique

et de tirer pleinement parti du couloir vert, opérationnel depuis le 1er juillet, dans le but de gagner en rapidité concernant la validation de leurs programmes prévisionnels.

Cette rencontre a permis la présentation de communications techniques approfondies destinées aux délégués des entreprises publiques, portant sur le maniement de la plateforme numérique et de ses différentes fonctionnalités, ainsi que sur les démarches propres au couloir vert. Un moment d'échange a par ailleurs permis aux participants d'exposer leurs interrogations, dans l'objectif de garantir une adhésion complète à ce dispositif numérique inédit.

Y.H



TRAVAUX PUBLICS

DJELLAOUI PRÉSIDE LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE GITRA

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, a présidé, mardi à Alger, les travaux de l'Assemblée générale ordinaire du Groupe d'infrastructures des travaux routiers et ouvrages d'art (GITRA), consacrée à l'approbation des comptes sociaux du groupe au titre de l'exercice 2025, indique un communiqué du ministère.

La réunion, tenue en présence des représentants du ministère des finances, et de l'industrie ainsi que des commissaires aux comptes, a égale-

ment porté sur l'examen des résultats réalisés durant la précédente période, et sur l'évaluation des indicateurs de performance financière et technique du groupe et de ses filiales, à la lumière des objectifs fixés, ajoute le communiqué.

A cette occasion, le ministre a souligné la nécessité d'améliorer les performances du groupe et d'optimiser l'utilisation des moyens disponibles, tout en veillant au strict respect des délais de réalisation et des normes de qualité, à même de renforcer sa contribution à la concrétisation des projets du sec-

teur et de répondre aux exigences du développement socioéconomique. Le groupe GITRA compte 18 filiales actives dans les domaines de la réalisation de routes, d'ouvrage d'art, de travaux d'aménagement et de raccordement aux différents réseaux, outre l'aménagement des espaces verts, devenant l'un des principaux groupes nationaux actifs dans la réalisation des infrastructures et le soutien à l'économie nationale, conclut le communiqué.

RA

UNIVERSITÉS / GROUPE SAIDAL

RENFORCEMENT DE LEUR PARTENARIAT

Le Groupe Saidal a signé, les 6 et 7 juillet courant, deux conventions-cadres de partenariat et de coopération avec l'Université de Tipasa et l'Ecole nationale supérieure vétérinaire (ENSV), en vue de renforcer la coopération dans les domaines de la recherche scientifique, du développement et de l'innovation, a indiqué mardi un communiqué du groupe.

Ces deux conventions ont été signées par le directeur général du groupe Saidal, le professeur Mourad Belkhef, le recteur de l'Université de Tipasa, le professeur Mohamed Hadidi, et la directrice de l'ENSV, Mme Sonia Bessalem, précise la même source.

Elles visent à concrétiser des projets de recherche communs, à échanger les expertises et les compétences, et à encadrer et former les étudiants et les chercheurs,

ainsi qu'à organiser des colloques, des ateliers et des activités scientifiques, notamment dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, de la médecine vétérinaire et des biotechnologies.

Les rencontres ayant réuni les responsables du groupe Saidal avec des enseignants et des chercheurs des deux établissements ont été l'occasion d'examiner les perspectives de coopération et les moyens de développer des projets communs dans les domaines de la recherche scientifique, de l'innovation et de la formation, de manière à renforcer le partenariat entre l'université et l'entreprise économique et à contribuer au développement des compétences nationales, conclut le communiqué.

RA

PRODUCTION DE LAIT UHT

UNE NOUVELLE VISION POUR PARVENIR À UNE INDUSTRIE LOCALE INTÉGRÉE

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdelatif, a souligné, mardi à Alger, que le développement de la filière du lait UHT (Ultra Haute Température) nécessite l'adoption d'une nouvelle vision fondée sur la valorisation des ressources locales et le relèvement du taux d'intégration nationale, en vue de parvenir à une industrie locale intégrée à 100 %, indique un communiqué du ministère.

La ministre s'exprimait lors d'une réunion de travail qu'elle a présidée au siège du ministère, en présence du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, et des responsables des unités de production de lait UHT, consacrée au suivi de l'approvisionnement du marché national en ce produit de large consommation et à l'examen des perspectives de développement de cette filière stratégique.

Après avoir écouté les préoccupations des opérateurs économiques, la ministre a précisé que cette nouvelle vision repose sur le renforcement de la coordination entre les producteurs de

lait et les fabricants de matériaux d'emballage, afin d'identifier les besoins réels, d'augmenter le taux d'intégration nationale et de garantir un produit répondant aux attentes des consommateurs et aux besoins du marché national.

De son côté, le directeur général de l'AAPI a mis en avant l'importance d'orienter les investissements vers les filières prioritaires, notamment les projets de fabrication de matériaux d'emballage, compte tenu de leur rôle dans le renforcement de l'intégration locale, la création de valeur ajoutée et le soutien à la compétitivité de l'économie nationale.

Au terme de la réunion, la ministre a réaffirmé l'engagement du secteur du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national à poursuivre l'accompagnement des opérateurs économiques et à réunir les conditions favorables au développement de la filière du lait UHT, afin d'assurer la pérennité de l'approvisionnement du marché national et de renforcer la production locale.

RA

PLATEFORME GÉOSPATIALE DU RÉFÉRENTIEL NATIONAL DE L'ADRESSAGE

RENCONTRE D'ÉVALUATION HIER À BOUMERDES

Une rencontre d'évaluation consacrée à la mise en service de la plateforme géospatiale du Référentiel national de l'adressage a débuté, mardi à Boumerdes, dans le cadre des ateliers dédiés à la généralisation de ce projet à travers la wilaya.

Cette rencontre de deux jours a été présidée par la wali de Boumerdes, Fouzia Naâma, en présence de cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de membres de la Commission nationale de l'adressage ainsi que des autorités locales et de représentants de différents secteurs concernés.

La wali a souligné que le choix de Boumerdes parmi cinq wilayas pilotes concernées par l'organisation d'ateliers dédiés à la généralisation de ce

projet, traduit la dynamique de développement que connaît la wilaya et la confiance placée en cette wilaya pour la réussite de ce projet stratégique.

Elle a rappelé que le Référentiel national de l'adressage constitue un "levier essentiel pour la modernisation de l'administration, à travers la mise en place d'un système national unifié d'adressage reposant sur la numérisation et l'information géographique, afin d'améliorer les services publics, de renforcer la gestion locale et de valoriser la mémoire nationale en attribuant aux espaces et équipements publics les noms de martyrs et de moudjahidine, en hommage à leurs sacrifices et pour préserver le patrimoine historique de la Nation".

A cette occasion, les participants ont assisté à plusieurs présentations portant sur les aspects stratégiques, techniques et organisationnels du projet, notamment la numérisation et l'unification des données d'adressage, le développement de la plateforme géospatiale et son apport à la gouvernance numérique.

Des ateliers techniques et de formation ont également été organisés afin de présenter les procédures de dénomination, de numérotation et les modalités d'utilisation du référentiel dans les différentes applications et services publics, avec pour objectif d'améliorer l'interopérabilité des systèmes d'information et de moderniser la gestion des collectivités locales.

RA

GUELMA

ENREGISTREMENT D'UNE NETTE HAUSSE DE LA PRODUCTION DE LÉGUMES SECS

Selon le directeur local des services agricoles de la wilaya de Guelma, cette région a enregistré, au cours de la campagne agricole 2025/2026, un niveau de production particulièrement élevé.

Par Ikram Haou

La production de légumes secs, toutes variétés confondues, est ainsi estimée à 61 181 quintaux, soit une progression notable par rapport à la saison précédente.

Dans une déclaration, M. Rachid Rehamnia a indiqué que cette production reflète les efforts déployés localement pour développer cette filière, contribuer à l'approvisionnement du marché et réduire la facture des importations. Il a rappelé que la production de la campagne 2024/2025 avait été estimée à 47 891

quintaux.

Le même responsable a précisé que cette production se répartit comme suit : 31 000 quintaux de fèves, 16 000 quintaux de pois chiches, 14 000 quintaux de lentilles et le reste en petits pois.

Il a également fait état d'une superficie totale emblavée au début de la campagne, estimée à 4 705 hectares, dont 2 000 ha de fèves, 1 345 ha de pois chiches, 1 327 ha de lentilles et 33 ha de petits pois.

Le directeur des services agricoles a souligné que les objectifs fixés pour la saison en cours dans la filière des légumineuses pourraient être dépassés. Selon les premiers indicateurs, les résultats obtenus au début de la récolte des lentilles, qui a concerné 50 hectares, font ressortir un rendement moyen de 15 quintaux par hectare.

I.H



AÏNTÉMOUCHENT

LE STADE CHAHID OUSSIEF-OMAR EN RÉNOVATION

Dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison sportive, des travaux d'aménagement et d'équipement sont actuellement en cours au stade Chahid Oussief-Omar d'Aïn Témouchent.

Le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya a indiqué, hier, que cette enceinte accueillera les rencontres du CR Témouchent dans le championnat de Ligue 1 de football.

Les travaux engagés concernent notamment la rénovation et l'aménagement des vestiaires destinés aux joueurs et aux arbitres, l'installation

d'un nouveau tableau électronique d'affichage, ainsi que l'acquisition d'un tunnel d'accès réservé aux joueurs. Ils comprennent également la pose de nouveaux sièges au niveau de la tribune officielle, l'aménagement d'un espace réservé à la presse écrite et le rehaussement de la clôture métallique des gradins non couverts. Il convient de rappeler que ce stade dispose d'une capacité d'environ 15 000 places et d'une pelouse en gazon synthétique de dernière génération, lui permettant d'accueillir les rencontres de Ligue 1 dès l'achèvement des

travaux en cours. À noter que le CRT évoluera, pour la première fois de son histoire, en Ligue 1 la saison prochaine, après avoir validé son accession à l'issue du tournoi des play-offs. Le club avait terminé à la troisième place du groupe Centre-Ouest du championnat de Ligue 2.

Il sera accompagné parmi l'élite par la JS El Biar et l'US Biskra, respectivement vainqueurs des groupes Centre-Ouest et Centre-Est, qui ont également assuré leur accession en Ligue 1.

I.H

SIDI BEL-ABBES

ORGANISATION DE LA 8^e ÉDITION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA CONSOMMATION DU QUINOA

L'Institut des sciences agronomiques de l'Université "Djillali Liabes" de Sidi Bel-Abbes a accueilli, mardi, les activités de la 8^e édition de la Journée internationale de la consommation du quinoa.

A cette occasion, les participants ont mis en avant l'importance de la contribution de ce produit à la diversification de la production agricole et alimentaire, compte tenu de sa capacité d'adaptation aux conditions climatiques et de ses potentialités de développement dans plusieurs régions.

Des experts et des responsables des secteurs de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ont souligné à l'unanimité la nécessité de renforcer la coopération scientifique, d'échanger les expertises techniques et d'élargir les programmes de recherche et d'innovation, afin d'assurer l'accompagnement des investisseurs et des agriculteurs dans le domaine de la culture du quinoa en Algérie.

Le wali de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, président l'ouverture de cette manifestation scientifique organisée sous le thème "Le quinoa : un système agricole et alimentaire prometteur en Algérie", en présence de l'ambassadeur de la République du Pérou en Algérie, Jorge Eduardo Wurst Calle, a réaffirmé l'importance d'encourager la recherche scientifique, de valoriser les cultures stratégiques et de promouvoir la production nationale selon une approche scientifique innovante et durable, en phase avec les changements climatiques.

Il a également souligné que l'accueil de cet événement par la wilaya reflète son statut de pôle universitaire et de recherche dans le domaine des

sciences agronomiques.

De son côté, l'ambassadeur de la République du Pérou en Algérie a mis en relief l'importance de l'échange d'expertises techniques avec l'Algérie, afin de soutenir les efforts de développement de la filière du quinoa et d'étendre sa culture.

Par ailleurs, la directrice de l'Institut des sciences agronomiques de l'université "Djillali Liabes", Amina Khaldi, a indiqué que l'institut met ses capacités scientifiques et ses laboratoires au service des agriculteurs et des investisseurs, soulignant que la priorité réside dans le transfert des résultats de la recherche scientifique vers les champs et dans l'accompagnement des producteurs pour augmenter le rendement et développer les industries transformatrices liées à cette filière. Dans le même contexte, la directrice de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS), Halima Khaled, a affirmé que les efforts se concentrent actuellement sur l'accompagnement technique des agriculteurs pour généraliser la culture du quinoa, au vu de sa grande capacité à s'adapter aux conditions climatiques des zones arides et sahariennes. L'événement a été marqué par la présentation d'expériences de terrain réussies menées par des producteurs d'Algérie et de Tunisie, ainsi que par l'organisation d'une exposition de produits dérivés du quinoa et de posters scientifiques présentant les résultats des recherches menées sur les caractéristiques agronomiques et nutritionnelles de cette plante et ses perspectives de développement en Algérie.

R.R

BOUIRA

RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE AU PROFIT DES COMMUNES DE LA DAÏRA DE M'CHEDALLAH

Le réseau électrique a été renforcé au profit des communes de la Daïra de M'Chedallah (Bouira), après la réhabilitation de l'étage de 30 KV au niveau du poste source 60/30 KV d'Ilyiten, a-t-on appris mardi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Réalisé pour une enveloppe financière de plus de 80 millions de dinars sur fonds propres de l'entreprise, le projet a été mis en service par les autorités de la wilaya après une vaste opération de réhabilitation d'un étage de 30 KV au poste source d'Ilyithen, dans la commune de Saharidj, a indiqué Mme Widad Benyoucef, responsable à la même direction. Ce projet permettra, selon la même responsable, "de créer de nouveaux

départs électriques 30KV" et de faciliter ainsi l'exploitation du réseau de distribution électrique et surtout d'améliorer la qualité et la continuité du service", ainsi que l'amélioration des prestations au profit des clients de la Daïra de M'Chedallah, au nombre de 36.138.

La dynamique que connaît le secteur de l'énergie s'est traduite par une nette amélioration du service public à travers la wilaya de Bouira, avec un taux de couverture global de plus de 97% pour l'électricité, alors que pour le gaz, le taux avoisine les 96%, selon les dernières statistiques fournies par la direction de distribution.

R.R

ASAÏDA

MISE EN SERVICE D'UN CENTRE DE PROXIMITÉ DE STOCKAGE DE CÉRÉALES

Un centre de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux a été mis en service dans la commune d'Aïn-Lahdjar, wilaya de Saïda, dans le cadre du programme national visant à renforcer les capacités de stockage des céréales, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Le wali de Saïda, Amoumene Mermouri, a procédé, au début de cette semaine, à la mise en service de cette nouvelle infrastructure agricole, réalisée sur une superficie de 9.360 mètres carrés, a fait savoir la même source. Cette installation, réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la direction des Equipements publics, comprend un entrepôt de stockage des céréales, un centre de contrôle, un réservoir d'eau d'une capacité de 150 mètres cubes, ainsi que l'ensemble des infrastructures techniques et administratives nécessaires au bon fonctionnement du site. Ce centre devra contribuer à améliorer les conditions de réception et de stockage des céréales, à préserver la qualité des récoltes, à réduire les coûts de transport, ainsi qu'à soutenir la filière céréalière dans la région et contribuer à renforcer la sécurité alimentaire.

La mise en service de cette infrastructure s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les équipements de base destinés au secteur agricole et à accroître les capacités locales de stockage afin de répondre aux besoins des producteurs pendant les campagnes de récolte, ajoute la même source. Ce projet est l'un des huit centres de proximité de stockage de céréales en cours de réalisation à travers la wilaya de Saïda, dont les travaux affichent des taux d'avancement avancés.

R.R

GRAVE CRISE CHEZ VOLKSWAGEN

SUPPRESSION DE 100 000 EMPLOIS DANS LE MONDE, MAIS PAS EN ...CHINE

Volkswagen traverse une énorme crise et vient de lancer une bombe. La marque allemande prévoit de supprimer jusqu'à 100 000 emplois dans le monde d'ici 2030, ce qui revient à licencier un employé sur six. Elle menace aussi de fermer plusieurs de ses principales usines.

Par Rihab Taleb

Pour les spécialistes, ce chiffre est surtout une stratégie pour faire peur. Après avoir déjà supprimé 35 000 postes il y a peu de temps, la direction frappe un grand coup pour obliger les syndicats et les politiques de la région à accepter de gros sacrifices. La marque allemande veut couper tous ses postes sur la planète et fermer plusieurs de ses usines. L'information a d'abord fuité dans les journaux allemands, puis la direction a confirmé son intention, tout en précisant que les chiffres pourraient changer après les négociations. Ce plan s'ajoute à une première vague de suppressions de postes en 2024, où 35 000 emplois avaient déjà été supprimés. Pour Bernard Jullien, les patrons annoncent un chiffre très élevé pour faire peur. Le but est d'obliger les syndicats et les politiques de la région à accepter les sacrifices et à revoir tout le fonctionnement de l'entreprise.

Jusqu'ici, Volkswagen faisait tout pour protéger ses usines et ses salariés en Allemagne. Mais cette fois, la direction a changé d'avis en s'attaquant directement à quatre usines importantes sur son propre sol. La marque s'était développée en gagnant énormément d'argent à l'étranger, et surtout en Chine. C'est



justement là-bas que Volkswagen est en train de perdre sa place.

C'est là qu'on voit une contradiction totale dans les choix de la marque. Il y a quelques mois, Volkswagen avait fermé une de ses usines en Chine à cause des pressions politiques et des critiques sur le « travail forcé des Ouïghours ». À ce moment-là, on pensait que l'entreprise allait s'éloigner. Mais les Allemands ont vite compris une réalité économique : le bon marché, les coûts bas et les meilleures technologies électriques sont en Chine. Les dirigeants préfèrent supprimer des postes chez eux pour continuer à parier sur l'Asie, parce qu'ils ont compris que c'est là-bas que l'on produit le mieux et pour moins cher. Les patrons refusent de quitter la Chine, car le groupe est devenu complètement dépendant de ce pays,

comme une grande partie de l'industrie allemande. Pour sauver sa place dans cet Eldorado, Volkswagen est prête à tout. L'économiste explique que cet acharnement leur coûte une fortune. Pour ne pas fâcher le gouvernement chinois, Volkswagen s'oppose aux taxes que les autres pays européens aimeraient mettre en place.

La Chine a tout misé sur les véhicules électriques pour chasser les constructeurs européens. Le plan a parfaitement marché : le marché de l'électrique, qui est devenu majoritaire en Chine, est aujourd'hui contrôlé à 98 % par des marques locales. Tous les efforts de Volkswagen pour lutter contre les constructeurs chinois sur leur terrain sont inutiles. Chaque nouveau projet coûte plus cher et ne fonctionne pas. Même si la marque gagne

encore de l'argent aujourd'hui, revoir sa stratégie est un casse-tête. Pour l'instant, la direction préfère réorganiser ses activités pour rester chinoise plutôt que de se replier sur l'Europe.

Bernard Jullien, maître de conférences en économie à l'Université de Bordeaux, explique que cette crise s'inscrit dans un changement total du commerce mondial. La Chine et les États-Unis font tout pour protéger leurs propres entreprises. L'économiste déclare : « Le marché de l'électrique en Chine, qui devient aujourd'hui majoritaire, est un marché à 98 % chinois. Et les efforts que font des constructeurs comme Volkswagen pour essayer de contester cette suprématie des constructeurs locaux sur le marché électrique sont largement vains. »

R.T

BOOM MONDIAL DES SEMI-CONDUCTEURS SAMSUNG CARTONNE !

Par Nawal Bordji

Samsung Electronics vient d'enregistrer des résultats préliminaires qui marquent un tournant majeur dans l'histoire de l'industrie technologique mondiale. Le groupe sud-coréen prévoit pour le deuxième trimestre 2026 un bénéfice d'exploitation d'environ 89.400 milliards de wons, soit près de 51 milliards d'euros. Ce montant représente une progression spectaculaire de plus de 1.800 % sur un an et équivaut à un bénéfice multiplié par dix-neuf par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette performance exceptionnelle s'explique avant tout par l'explosion de la demande mondiale en semi-conducteurs destinés aux applications d'intelligence artificielle. Les centres de données utilisés pour entraîner et faire fonctionner les modèles d'IA nécessitent des puces mémoire de très haute capacité, un segment dans lequel Samsung figure parmi les principaux acteurs mondiaux. La croissance rapide de ce marché permet aux fabricants sud-coréens de multiplier les records de rentabilité et de renforcer leur rôle stratégique dans l'économie du pays.

Les estimations publiées dépassent de plus de 6 % les attentes des analystes financiers. Le chiffre d'affaires du trimestre devrait atteindre environ 171.000 milliards de wons, soit près de 98 milliards d'euros, en hausse de 129 % sur un an. Selon plusieurs experts sud-coréens, il s'agirait du bénéfice d'exploitation trimestriel le plus élevé jamais enregistré par Samsung, un niveau qui placerait le groupe devant de nombreuses références mondiales du secteur technologique.

Pour le professeur Kim Dae-jong, spécialiste de gestion à l'université Sejong, ce résultat constitue un jalon historique. Il estime que si Samsung parvient à maintenir un tel rythme de croissance, l'entreprise pourrait devenir la première société

manufacturière mondiale en termes de puissance financière et industrielle. Les chiffres définitifs seront toutefois publiés à la fin du mois, après validation complète des comptes du groupe.

Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie nationale beaucoup plus vaste. Le gouvernement sud-coréen a récemment présenté un programme public-privé dépassant l'équivalent de 1.000 milliards d'euros sur dix ans afin d'accélérer le développement des semi-conducteurs avancés et des infrastructures liées à l'intelligence artificielle. Une enveloppe de 800.000 milliards de wons doit notamment financer la construction de quatre nouvelles usines par Samsung Electronics et son principal concurrent national, SK hynix, dans le sud-ouest du pays. Malgré ces annonces impressionnantes, la réaction des marchés financiers a été plus nuancée. À la Bourse de Séoul, l'action Samsung a reculé d'environ 7 % au cours de la séance de mardi, dans un contexte général de forte baisse du marché. Les investisseurs semblent s'interroger sur la capacité du groupe à maintenir durablement une telle rentabilité.

La principale inconnue concerne en effet la durée du cycle actuel de demande. Les spécialistes considèrent que les besoins en mémoire pour l'IA devraient rester soutenus au moins jusqu'à l'année prochaine. Au-delà de cette période, les perspectives deviennent plus difficiles à anticiper. Pour répondre à la demande des grands acteurs de l'intelligence artificielle, les fabricants réduisent progressivement leur production de puces moins sophistiquées destinées aux smartphones, aux ordinateurs portables et à d'autres appareils électroniques grand public. Cette réorientation de la production contribue déjà à une hausse des coûts de certains équipements.

L'essor du secteur des semi-conducteurs soulève également des questions de politique économique. Les recettes fiscales générées par les

entreprises spécialisées dans l'IA atteignent désormais des niveaux exceptionnels. Kim Yong-beom, principal conseiller économique du président Lee JaeMyung, a proposé d'utiliser une partie de ces revenus pour financer des start-up créées par de jeunes entrepreneurs, soutenir des programmes de revenu de base dans les zones rurales et les communautés de pêcheurs, ainsi qu'aider le secteur culturel et artistique.

Au-delà des chiffres, cette réussite transforme profondément la société sud-coréenne. Travailler chez Samsung ou SK hynix est devenu l'un des symboles les plus forts de la réussite professionnelle. Une simple veste portant le logo de SK hynix a récemment suscité un véritable engouement sur les réseaux sociaux. De nombreux internautes l'ont présentée avec humour comme un passeport vers les boutiques de luxe ou comme un atout majeur pour améliorer ses perspectives sentimentales.

L'agence Yonhap rapporte même que les emplois au sein des grands groupes de semi-conducteurs sont désormais considérés comme aussi attractifs que les professions de médecin ou d'avocat sur le « marché du mariage » en Corée du Sud.

Cette évolution illustre l'importance prise par l'industrie des puces dans l'imaginaire collectif du pays, où elle incarne à la fois la sécurité financière, le prestige social et les opportunités d'avenir. Avec des bénéfices records, un soutien massif de l'État et une demande mondiale portée par l'intelligence artificielle, Samsung Electronics se trouve aujourd'hui au cœur de l'une des plus grandes transformations industrielles de la décennie. Reste à savoir si cette envolée historique marquera le début d'une domination durable ou le sommet d'un cycle exceptionnel lié à la révolution actuelle de l'IA.

N.B

L'ONU ALERTE SUR LES EFFETS DE LA DÉSINFORMATION AMPLIFIÉS PAR L'IA

LE HCR APPELLE LES GÉANTS DE LA TECHNOLOGIE À PROTÉGER LES RÉFUGIÉS

La désinformation et les discours de haine incitent à s'en prendre aux réfugiés, tandis que l'intelligence artificielle (IA) en amplifie la propagation, averti mardi l'ONU, exhortant les géants de la technologie à contribuer à inverser cette tendance.

Par Saïd Slimani

Le HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) s'inquiète de voir la propagation de la désinformation, des discours de haine et des deepfakes (hypertrucages) aggraver les préjudices subis dans la réalité par les réfugiés et les travailleurs humanitaires, voire les encourager", a souligné devant les journalistes Gisella Lomax, conseillère principale du HCR pour l'intégrité de l'information.

Elle a indiqué que les passeurs et les trafiquants pouvaient exploiter les plateformes numériques pour tromper les personnes au moyen de fausses promesses, les entraînant dans des situations dangereuses.

Le HCR indique que 117,8 millions de personnes étaient déplacées de force dans le monde à la fin de 2025,



dont 68,7 millions de déplacés internes et 35,6 millions de réfugiés relevant de son mandat. Mme Lomax a indiqué que "si l'in-

telligence artificielle accentue ces risques pour l'intégrité de notre écosystème de l'information et érode la confiance, elle peut également faire partie de la solution si elle est utilisée de manière appropriée".

Ce flot de fausses informations et de désinformation entraîne une multiplication des "récits mensongers et hostiles visant les opérations et le personnel", a-t-elle déploré, soulignant qu'"en temps de guerre, de conflit ou d'urgence, ces risques liés à l'information sont particulièrement élevés" et peuvent rapidement provoquer des dommages.

Mme Lomax a rappelé que l'accès à une information fiable était indispensable à la protection des réfugiés. "Nous devons inverser cette tendance, et je constate des progrès encourageants", a-t-elle ajouté.

S.S

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

LE MAE IRANIEN AFFIRME QUE LES POURPARLERS AVEC LES ETATS-UNIS NE POURRONT PAS DÉBUTER SI LES MENACES CONTINUENT

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a déclaré mardi que les négociations entre l'Iran et les Etats-Unis sur un accord final ne pourront pas débuter si les menaces américaines se poursuivent.

Il a tenu ces propos dans une publication sur le réseau social X après que le président américain Donald Trump a affirmé la veille que les Etats-Unis allaient soit conclure un accord avec l'Iran, soit "finir le travail", ré-

térant ainsi ses menaces précédentes de cibler les ports et les infrastructures énergétiques de l'Iran.

"Les négociations sur un accord final ne commenceront pas si les menaces continuent. Honorez votre signature", a exigé M. Araghchi en faisant référence au paragraphe 13 du protocole d'accord récemment signé entre l'Iran et les Etats-Unis. Celui-ci définit les conditions de l'ouverture des négociations sur un accord final, notamment la fin de la guerre sur tous les fronts,

y compris au Liban.

Le 28 février, Israël et les Etats-Unis ont lancé des attaques conjointes contre l'Iran. Téhéran a répliqué par des vagues d'attaques de missiles et de drones visant Israël et les bases et intérêts américains dans la région. L'Iran et les Etats-Unis ont signé le protocole d'accord le 18 juin et ont entamé depuis des pourparlers en vue de conclure un accord final.

RI

NATIONS UNIES

LES RESTRICTIONS SIONISTES CONTINUENT D'ENTRAVER L'ACHEMINEMENT DE FOURNITURES ESSENTIELLES VERS GHAZA

Les restrictions et fermetures persistantes des points de passage frontaliers, par l'occupant sioniste, continuent d'entraver l'acheminement de fournitures essentielles vers la bande de Gaza, a déclaré l'ONU lundi.

Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a expliqué que les organisations humanitaires ne peuvent pas acheminer les aides vers les points de passage en raison de leur fermeture et des restrictions sur certains types de fournitures.

"Les données du mécanisme 2720 des Nations Unies montrent une baisse du volume global des fournitures que nous et nos part-

naires avons pu acheminer le mois dernier, soit moins de 42 000 palettes, contre environ 46 600 en mai", a-t-il déclaré.

Le mécanisme, autorisé par la résolution 2720 (2023) du Conseil de sécurité, vise à accélérer l'acheminement de l'aide vers l'enclave. Les organisations humanitaires enregistrent les envois d'aide prévus sur un portail et une base de données permettant leur suivi. M. Dujarric a ajouté que la semaine dernière, seulement 42 % des approvisionnements ont pu être déchargés, même s'ils avaient été "déjà approuvés en principe".

RI

SOUDAN DU SUD

HAUSSE DES ÉVACUATIONS DE BLESSÉS EN 2026

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé mardi avoir évacué, lors des six premiers mois de 2026, une moitié de plus de blessés qu'à la même période de l'an dernier à travers le Soudan du Sud, où les combats s'intensifient.

Le CICR a indiqué avoir évacué 266 blessés entre janvier et juin, soit une augmentation de plus de 50% par rapport à la même période de 2025. "Cette hausse du nombre d'évacuations s'inscrit dans le cadre de l'intensification du conflit et de la violence depuis fin 2025, qui a forcé des milliers de familles à fuir de chez elles et les a privées de leurs moyens de subsistance et d'un accès sûr aux soins de santé", a-t-il expliqué dans un communiqué. Le "grand nombre de morts et de blessés" dus aux affrontements entraîne "une augmentation de la demande en soins vitaux", a-t-il noté.

"Le conflit ne montre aucun signe d'apaisement et les besoins humanitaires ne cessent de croître", une situation "encore aggravée par la diminution des financements. La fourniture de services est donc réduite à tous les niveaux du système de santé, ce qui met les hôpitaux à rude épreuve", a

précisé dans ce texte Rose Ochieng, coordinatrice santé du CICR au Soudan du Sud.

Le CICR estime avoir, depuis 2014, évacué plus de 5.000 patients à travers le pays pour qu'ils reçoivent des soins chirurgicaux vitaux, la plupart transportés par les airs depuis différentes régions jusqu'à l'hôpital militaire de Juba, l'un des principaux centres de traumatologie, qui "fonctionne constamment à plus de 100% de sa capacité".

Fin juin, la mission de l'ONU dans le pays (Minuss) a également déploré une augmentation "significative" du nombre de civils tués au premier trimestre 2026 par rapport au trimestre précédent.

Entre janvier et mars 2026, 767 civils ont été tués (+89%) et 457 blessés (+73%) dans des épisodes de violences liés au conflit.

Depuis plusieurs mois, les combats ont repris entre forces gouvernementales fidèles au président sud-soudanais Salva Kiir et des milices d'opposition loyales à son rival Riek Machar, vice-président déchu et en résidence surveillée.

Le conflit a fait 400.000 morts et quatre millions de déplacés entre 2013 et 2018.

RI

AFGHANISTAN

LE PAYS FACE À L'UNE DES PLUS GRAVES CRISES DE DÉPLACEMENT AU MONDE

L'Afghanistan est confronté à l'une des plus graves crises de déplacement au monde, aggravée par la pauvreté, les catastrophes naturelles et les effets du changement climatique, ont averti deux agences des Nations unies.

Selon la dernière analyse socio-économique du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), publiée lundi, de nombreux facteurs dont une économie fragile et plus de quatre décennies de conflit, le retour de 2,7 millions d'Afghans, la multiplication des chocs climatiques et le recul de la participa-

tion des femmes à la vie économique, exercent une pression croissante sur les moyens de subsistance et les services essentiels.

"En Afghanistan, les crises surviennent rarement de manière isolée", a déclaré l'administrateur du PNUD, Alexander De Croo, en visite dans le pays avec le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Barham Salih. Les deux responsables rencontrent des rapatriés, des communautés d'accueil, des partenaires humanitaires et les autorités afin de réaffirmer l'engagement de l'ONU en faveur de solutions

durables. Au cours de l'année écoulée, un violent séisme a détruit des habitations et anéanti des moyens de subsistance, venant s'ajouter à une pauvreté qui touche déjà la majorité de la population.

Selon le PNUD, 74 % des Afghans, soit près de 29 millions de personnes, ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins essentiels.

De son côté, le HCR affirme que plus de 570.000 Afghans devraient avoir besoin d'une réinstallation en 2026.

RI

FRANCE

MARINE LE PEN CONDAMNÉE À TROIS ANS DE PRISON

La cheffe de file de l'extrême droite française, Marine Le Pen, a été condamnée, mardi, en appel, à trois ans de prison et à 15 mois ferme d'inéligibilité pour détournement de fonds européens, selon des médias. Le tribunal a condamné Le Pen à trois ans de prison, dont un sous bracelet électronique, précise la même source. Le 31 mars 2025, Marine Le Pen avait été reconnue coupable d'avoir mis en place, entre 2004 et 2016, un "système" pour payer avec de l'argent du Parlement européen des salariés du Front national (l'ancien nom du parti), qui traversait alors des difficultés financières.

Elle avait été condamnée à quatre ans d'emprisonnement dont deux ferme, 100.000 euros d'amende et surtout une peine d'inéligibilité de cinq ans avec exécution immédiate.

RI

C. Mari
condam
prison

INNOVATION CONTRE LES INCENDIES

UN DRONE POUR TRAQUER LES POINTS CHAUDS

L'université de Corse et le CNRS dévoilent Argos, un dispositif inédit de géolocalisation des points chauds par drone. Grâce à l'analyse d'images thermiques et à la transmission de coordonnées GPS en temps réel, cette technologie unique au monde offre aux sapeurs-pompiers une cartographie précise des foyers d'incendie.

Par Yakout Abina

Des chercheurs de l'université de Corse, en partenariat avec le Centre national de la recherche scientifique, ont dévoilé un outil inédit de géolocalisation des points chauds par drone. Baptisé « Argos », en référence au géant mythologique aux cent yeux, ce dispositif repose sur l'analyse d'images thermiques pour repérer les zones incandescentes susceptibles de raviver un feu déjà maîtrisé.

Présentée comme une technologie « unique au monde », cette solution vise à faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers en leur offrant une cartographie précise des foyers d'incendie.

« Grâce au traitement des images thermiques des drones, nous pouvons calculer les positions GPS de ces points chauds et les transmettre directement aux opérationnels sur le terrain », explique Lucile Rossi, professeure des universités au sein du laboratoire des sciences pour l'environnement de l'université de Corse et du CNRS.

Capables de s'élever à plus de 100 mètres, ces drones embarquent des capteurs infrarouges qui enregistrent des images thermiques. Celles-ci sont ensuite traitées par un logiciel spécialisé afin d'identifier les foyers de chaleur et d'en extraire leurs coordonnées GPS. Les données obtenues sont intégrées à une carte géospatiale, offrant aux équipes de secours une vision claire et immédiate pour intervenir efficacement.

Depuis l'été 2024, cette technologie est mise à disposition des ser-



vices de secours de l'île. « En raison de la localisation exacte de ces points chauds, cet outil permet d'être plus efficaces en s'appuyant sur une position estimée avec une précision très fine pour ces zones de reprise de feu, qui sont généralement situées sur des surfaces élevées en altitude et très étendues », comme le souligne Jean-Baptiste Leca, conseiller technique de la cellule drones du service d'incendie et de secours de Corse-du-Sud.

Lors du suivi post-incendie, les drones offrent aux équipes de secours la possibilité de détecter rapidement les fumerolles et les points chauds grâce à leurs températures élevées. Ce dispositif se traduit par un gain considérable de temps et de ressources humaines et matérielles. Là où le traitement de ces zones pouvait auparavant s'étendre sur plusieurs jours, voire plusieurs semaines dans le cas de vastes incen-

dies, la technologie permet désormais d'optimiser la mobilisation des engins et du personnel. Elle contribue aussi à réduire l'exposition des équipes à des zones à risque, renforçant ainsi la sécurité des interventions.

Depuis 2024, des équipes de sapeurs-pompiers ont été formées au télépilotage de ces drones pour renforcer la lutte contre les incendies. L'enjeu est de taille : devant la hausse des températures combinée à la sécheresse des sols, le risque s'accroît, avec des départs de feu de plus en plus précoces.

La recherche scientifique s'impose comme un atout majeur dans la lutte contre les incendies. Face à un risque particulièrement élevé dans les zones méditerranéennes, les équipes universitaires et les professionnels du secteur ont multiplié les innovations. Depuis les années 1990, plusieurs outils ont été déve-

loppés : une cartographie des anciens feux, un simulateur de propagation des incendies et un guide de brûlage dirigé. Autant de prototypes qui traduisent la volonté de mettre la science au service de la prévention et de l'efficacité opérationnelle.

Le projet « Argos » s'inscrit dans la continuité de cette stratégie d'innovation.

Après une phase d'expérimentation réussie, les chercheurs ont finalisé le prototype en 2023. Cette étape a permis à la Société d'accélération de transfert de technologies (SATT) Sud-Est, qui assure le relais entre la recherche académique et les entreprises, de déposer un brevet au nom de l'université et du CNRS. La prochaine étape est désormais d'industrialiser ce produit, enrichi de nouvelles fonctionnalités qui, selon Lucile Rossi, le rendent opérationnel à l'échelle mondiale.

Y.A

AUTOMOBILE

FIAT RENFORCE SA GAMME DE MICROMOBILITÉ AVEC DE NOUVEAUX MODÈLES ÉLECTRIQUES

Par Hamida Indja

Fiat continue de développer de petits véhicules urbains en enrichissant sa gamme de nouveautés électriques. Le constructeur italien présente trois versions de la Topolino, le concept Multiplina ainsi qu'un tricycle Tris au design plus élégant. Avec ces nouveaux modèles, la marque répond encore mieux aux déplacements en ville et aux besoins des utilisateurs.

Fiat poursuit sa stratégie en faveur de la micromobilité et renforce son offre de petits véhicules électriques. Le constructeur italien a présenté plusieurs nouveautés, notamment trois versions de la Topolino, un nouveau concept Multiplina à quatre places ainsi qu'une version plus élégante du tricycle électrique Tris. L'objectif est de proposer des véhicules plus compacts et davantage adaptés aux déplacements urbains, à contre-courant de la tendance actuelle des grands SUV.

Fiat souhaite accélérer le développement de la micromobilité en Europe en proposant une offre de véhicules électriques. Lors d'une présentation organisée le 30 juin à Rome, la marque italienne a dévoilé trois nouvelles versions de la Topolino.

La première est la Topolino Corallo, reconnaissable à sa couleur orange. La deuxième est la Topolino Dolcevit, dépourvue

de portes et équipée d'un toit ouvrant en toile. Ces deux modèles étaient déjà connus. La principale nouveauté est la Topolino Sport. Cette version ne dispose pas d'un moteur plus puissant, mais adopte un style plus dynamique. Elle est proposée avec quatre nouvelles couleurs, trois modèles de bandes décoratives, des contours de phares noirs ainsi que des roues noires. À l'intérieur, la Topolino Sport est équipée de sièges de couleur foncée. La boîte de rangement Dolcevit Box a été revue avec un revêtement en vinyle à effet carbone. Le véhicule est également doté de deux haut-parleurs Bluetooth Monsterlino. Il est proposé à partir de 11.490 euros.

Malgré son prix, la Topolino connaît un grand succès en Europe. Depuis 2025, elle est le véhicule électrique léger le plus vendu sur le marché européen. Au deuxième trimestre de l'année 2026, les commandes ont progressé de 30 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Fiat a également présenté la Multiplina, un nouveau concept inspiré de l'ancienne 600 Multipla des années 1950. Ce modèle offrira quatre places tout en conservant les dimensions compactes de la Topolino. Pour le moment, il s'agit encore d'un concept, mais Fiat affirme que la version de série sera très proche du modèle présenté.

Le constructeur a aussi dévoilé une nouvelle

version du Tris, un tricycle entièrement électrique initialement destiné aux livraisons du dernier kilomètre. Cette nouvelle déclinaison, baptisée Tris Dolcevit, sera utilisée pour le transport de passagers, notamment dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie. Ce modèle se distingue par ses parois en toile à rayures et sa couleur bleu méditerranéen, offrant une expérience de transport originale.

Très proche de sa version définitive, le Tris est un véhicule à trois roues 100 % électrique conçu pour assurer la livraison de colis. Sa nouvelle version Dolcevit remplace toutefois les marchandises par des passagers en quête d'une expérience de transport originale. Avec ses côtés en tissu rayé et sa couleur bleu méditerranéen, le Tris Dolcevit est destiné aux établissements hôteliers et aux activités touristiques.

D'après Fiat, le Tris pourra répondre aux besoins d'environ 300.000 clients en Europe. Il sera capable de transporter une charge utile pouvant atteindre 540 kg. Sa commercialisation est prévue pour le milieu de l'année 2027.

Enfin, le directeur général de Fiat, Olivier François, a indiqué qu'il souhaitait aller encore plus loin avec la Topolino. Il a expliqué que son ambition était de créer une Topolino Abarth, une version plus sportive et plus dynamique. Selon lui, ce projet est actuellement à l'étude et pourrait devenir une réalité dans les prochaines années.

M.G

SUBÉRICULTURE

4000 QUINTAUX DE LIÈGE PRÉVUS POUR 2026 À SOUK AHRAS

Le responsable du service des ressources, des études et des programmes au sein de la conservation des forêts, M. Ahmed Guerfi, a indiqué qu'une production de 4 000 quintaux de liège est prévue pour cette année à Souk Ahras.

Par Malika Azeb

M. Guerfi a précisé que la campagne de récolte a été lancée au début du mois de juin dernier sur une superficie estimée à 1 792 hectares et que l'Entreprise régionale de génie rural (ERGR) Babors a été chargée du démasclage dans la forêt de Fedj El Amd, sise dans la commune d'Ouled Idris, l'une des plus importantes zones de production de liège de la wilaya.

Le même responsable a souligné que la campagne de récolte a permis la création d'une quarantaine d'emplois saisonniers au profit des jeunes des régions montagneuses et frontalières connues pour la densité de leurs forêts de chêne-liège.

La wilaya de Souk Ahras a vu la plantation d'une superficie de près de 180 hectares de chêne-liège, notamment dans les communes de Mechrouha et d'Aïn Zana, et ce dans le cadre d'un programme annuel visant à étendre les surfaces forestières et leur régénération, notamment dans les zones touchées par les incendies, a expliqué M. Guerfi, ajoutant que les zones productives de chêne-liège dans la wilaya de Souk Ahras couvrent une



superficie estimée à 21 205 hectares.

QU'EST-CE QUE LE CHÊNE-LIÈGE ?

Le chêne-liège est un arbre typiquement méditerranéen qui possède une puissance biologique unique. Il est connu pour sa capacité à fabriquer une écorce géante, spongieuse et protectrice appelée liège.

C'est un arbre qui a une durée de vie très longue, pouvant atteindre 300 ans si son environnement est préservé. Les glands sont les fruits produits par le chêne-liège.

Pourquoi le chêne-liège développe-t-il une écorce consistante ? Sûrement pas pour l'usage humain, mais pour se protéger, notamment des incendies, sachant que l'arbre vit dans un environnement qui subit des étés très chauds et de longues

périodes de sécheresse. Cette enveloppe lui sert d'isolateur.

Le chêne-liège est un arbre qui a besoin de beaucoup de soleil, de douceur en hiver et d'un sol non calcaire. Il est très présent tout autour de la mer Méditerranée occidentale.

Le premier pays producteur de chêne-liège est le Portugal, avec une production estimée entre 100 000 et 180 000 tonnes par an, soit plus de la moitié de la production mondiale.

L'Espagne vient en seconde position avec 61 500 à 85 000 tonnes, suivie du Maroc, de l'Algérie, de l'Italie, de la France et enfin de la Tunisie.

Il convient de préciser que l'Algérie et le Maroc possèdent d'immenses forêts de chêne-liège, à l'image de la forêt de Maâmoura au Maroc et des grandes subéraies de

la région de Kabylie et de Jijel.

L'Algérie, en dépit de sa troisième position à l'échelle mondiale en termes de superficie, voit sa production de liège rester insuffisante en comparaison avec l'Europe, en raison de la densité des forêts dont l'accès est difficile, d'arbres vieillissants et des incendies d'été.

Le liège est utilisé dans différents domaines grâce à sa légèreté, son imperméabilité, son élasticité et son rôle d'isolateur.

Le domaine où il est le plus utilisé est l'industrie du vin et des spiritueux, pour la fabrication des bouchons, car la porosité du bois permet aux liqueurs de respirer, ce qui est indispensable pour le vieillissement des grands crus.

Il est également utilisé dans le secteur du bâtiment, spécialement pour l'isolation thermique et phonique, ainsi que pour le revêtement des sols ou des murs.

Le liège est aussi devenu une alternative écologique majeure au cuir animal et aux plastiques ; il sert à fabriquer des tissus pour la confection de sacs, de portefeuilles, de ceintures et de chaussures, ainsi que des sous-verres, des tableaux d'affichage, des articles de décoration ou de cuisine. Vu son pouvoir d'absorption des vibrations et sa résistance à des températures extrêmes lors des frictions atmosphériques, le liège entre dans les industries aéronautique et spatiale, où il est utilisé comme isolant thermique sur les boucliers thermiques des fusées et navettes spatiales. Outre ces différents usages, les fruits du chêne-liège servent de nourriture pour le bétail, et son bois dense et dur est utilisé dans le chauffage ou dans la production de charbons de haute qualité.

M.A

DESTRUCTION DE LA BIODIVERSITÉ AFRICAINE

LES MULTINATIONALES EN TÊTE DES PRÉDATEURS

Par Chaïmaa Sadou

Une étude publiée le 12 mai 2026 dans Nature Climate Change établit que l'implantation de firmes internationales en Afrique accélère nettement la déforestation et appauvrit la diversité agricole. Ces entreprises dopent certes le PIB local, mais ce gain resterait largement inférieur au coût environnemental qu'elles engendrent. Un constat qui interroge le modèle de l'investissement étranger en Afrique. Voici ce que révèlent ces travaux. Le rôle des multinationales dans la dégradation environnementale des pays en développement fait débat depuis des années. Certains rapports leur reconnaissent un apport positif, via le transfert de technologies vertes ; d'autres, comme celui de l'ONG Mighty Earth sur le cacao ivoirien, les désignent responsables de pertes forestières massives. Peu d'études s'appuyaient jusqu'ici sur des données précises pour trancher. Cette recherche comble donc un vide important. C'est l'apport de cette étude, menée par Frederik Noack (Université de la Colombie-Britannique), Dominic Rohner (Institut de hautes études internationales de Genève et Université de Lausanne) et Tommaso Sonno. En croisant des données géospatiales sur des millions d'entreprises africaines entre 2007 et 2018, l'équipe compare pour la première fois, à grande échelle, l'impact des firmes étrangères à celui des entreprises locales.

Des dégâts durables

Le constat est net : une multinationale accroît la déforestation d'environ 24 % par rapport au niveau de référence local, et réduit la diversité des cultures d'environ 0,6 % dans les zones agricoles. Selon Noack, ces effets ne s'estompent pas rapidement. Les chercheurs notent aussi une hausse des émissions et de la pollu-

tion de l'air, à interpréter toutefois avec prudence faute de données complètes. Globalement, ces dommages dépassent ceux des entreprises nationales, même après ajustement selon la taille et le secteur. Un écart qui suggère que l'origine du capital influence les pratiques environnementales. Higonnet, de l'ONG Coffee Watch, ne s'en étonne pas, jugeant la situation grave, notamment en Afrique. L'étude nuance cependant : chaque nouvelle filiale augmente le PIB national d'environ 0,3 %, soit près de 106 millions de dollars. Un bénéfice contrebalancé, selon Noack, par une perte forestière d'environ 10 200 hectares par filiale, pour un coût carbone estimé à 693 millions de dollars. Ce déséquilibre illustre la fragilité d'un modèle qui privilégie la croissance immédiate au détriment de la durabilité.

Les zones les plus touchées se situent en Afrique de l'Ouest côtière, ainsi qu'en Afrique de l'Est et en Afrique australe, autour des activités agricoles, minières et industrielles. L'étude cite le delta du Niger, où Shell, présente depuis les années 1950, a contribué à polluer les eaux et les zones de pêche, appauvrissant des milliers d'habitants malgré la cession récente de certaines installations.

Un « refuge de pollution » ?

Pour Dominic Rohner, les résultats confirment un phénomène de « refuge de pollution » : des firmes issues de pays aux normes strictes deviennent plus polluantes dans des pays aux règles souples. D'autres experts, comme Torfinn Harding (Université de Stavanger), nuancent : il s'agirait parfois moins de négligence que d'arbitrages difficiles entre développement local et préservation environnementale. Noack rappelle enfin que l'étude, centrée sur le court terme, n'intègre pas d'éventuels bénéfices futurs, et ne condamne donc pas globalement les investissements étrangers en Afrique.

Des pistes gagnant-gagnant

Les auteurs suggèrent d'instaurer des normes environnementales internationales contraignantes, applicables aux pays investisseurs comme aux pays d'accueil, avec un contrôle par satellite.

Une autre option serait d'appliquer aux filiales les règles environnementales de leur pays d'origine, comme cela se fait déjà pour la corruption.

Rohner évoque aussi les ajustements carbonés aux frontières et les nouvelles règles européennes sur la déforestation, qui limitent l'intérêt à délocaliser la pollution. Higonnet plaide pour un renforcement des droits des travailleurs locaux et une meilleure information des consommateurs. En exigeant transparence, les consommateurs deviennent des acteurs essentiels de la transition.

Ces constats posent une question urgente : comment concilier développement économique et protection de l'environnement ?

En somme, cette étude, fondée sur plus d'une décennie de données, montre que les bénéfices économiques des multinationales en Afrique ne compensent pas, à court terme, leurs coûts écologiques. Des solutions existent, mais leur mise en œuvre suppose une coopération internationale forte, une volonté politique partagée entre pays investisseurs et pays d'accueil, ainsi qu'une vigilance accrue des consommateurs. L'avenir du continent dépendra de cette capacité collective à concilier développement et durabilité. Comme le rappelait Geronimo : « Quand le dernier arbre aura été abattu, quand la dernière rivière aura été empoisonnée, quand le dernier poisson aura été pêché, alors on saura que l'argent ne se mange pas. »

C.S

LETTRES/LIVRES

LE PRIX « MON PREMIER LIVRE » LANCE SON TROISIÈME APPEL À CANDIDATURES

Le Commissariat du Salon international du livre d'Alger (Sila) a annoncé, lundi dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour la troisième édition du Prix « Mon premier livre », destiné aux auteurs de moins de 35 ans. Organisée dans le cadre de la 29e édition du Sila, qui se tiendra à Alger du 28 octobre au 7 novembre prochains, cette distinction recevra les dossiers de candidature jusqu'au 5 août.

Par Halim Dardar

Le concours est accessible aux écrivains de nationalité algérienne, aux maisons d'édition établies en Algérie ainsi qu'aux auteurs publiant à compte d'auteur, à condition que les ouvrages disposent d'un numéro de dépôt légal (ISBN) délivré par la Bibliothèque nationale d'Algé-



rie. Selon les organisateurs, seuls les premiers romans publiés en 2026, rédigés en arabe, en tamazight, en français ou en anglais, sont éligibles à cette récompense.

Les postulants sont invités à transmettre ou à déposer cinq exemplaires imprimés de leur ouvrage au siège du Commissariat du Salon international du livre d'Alger,

installé au sein de l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), à Réghaïa (Alger). Une version numérique du livre devra également être envoyée à l'adresse électronique suivante : kitabi1@siladz.

Les ouvrages en compétition seront examinés par un jury réunissant des personnalités reconnues des milieux culturel, universitaire et littéraire, choisies pour leur compétence et leur expérience. Les lauréats seront désignés sur la base des critères artistiques et littéraires retenus pour cette distinction, indique le communiqué. La remise des prix aura lieu à l'occasion de la 29e édition du Sila. Les organisateurs rappellent que cette initiative a pour objectif de mettre en lumière les jeunes talents de la création littéraire, tout en contribuant à la promotion de la richesse culturelle et de l'identité nationale.

H.D

RISQUES PROFESSIONNELS

LARGE SUCCÈS DE LA CARAVANE DE SENSIBILISATION

La caravane de wilaya de sensibilisation à la prévention des risques professionnels, organisée à Mascara, s'est clôturée lundi après avoir enregistré une forte affluence de la part des opérateurs économiques et des travailleurs, a indiqué l'Inspection locale du travail, initiatrice de cette activité.

Lors de la journée de clôture, l'Inspection du travail a précisé que les rencontres de sensibilisation organisées durant un mois dans le cadre de cette manifestation ont connu une "large participation" des opérateurs économiques, des représentants d'entreprises publiques et privées, ainsi que des travailleurs, lesquels ont manifesté un "vif intérêt" pour les explications fournies sur l'importance de renforcer la culture de la sécurité et de la santé au travail, en vue d'améliorer les performances et de réduire les accidents ainsi que le stress en milieu professionnel.

Les expositions organisées dans le cadre de cette caravane, aussi bien au siège de l'Inspection du travail que dans ses annexes au niveau des différents daïras de la wilaya, ont également attiré un "grand nombre" de visiteurs, parmi lesquels des opérateurs économiques, des employeurs, des travailleurs et des fonctionnaires. Ceux-ci ont bénéficié d'informations détaillées

sur les risques liés aux contraintes professionnelles, qu'elles soient physiques ou psychologiques, selon la même source.

Les journées de sensibilisation et d'étude ont également enregistré une "participation notable" des représentants d'entreprises publiques et privées, des opérateurs économiques et des travailleurs. Les interventions et exposés ont porté sur plusieurs thèmes, notamment la sécurité physique au travail, la santé mentale et le bien-être professionnel, la dignité et le respect du travailleur en entreprise, ainsi que la prévention des risques professionnels et du stress au travail.

La même source a expliqué cet engouement par la volonté des employeurs, des travailleurs et des opérateurs économiques d'acquiescer davantage d'informations sur les risques professionnels et de mieux connaître les principales mesures de prévention permettant de les réduire.

Cette caravane vise à promouvoir et renforcer la culture de la sécurité et de la santé au travail, à protéger la dignité des travailleurs ainsi que leur intégrité physique et psychologique, à prévenir les accidents et risques professionnels et à en limiter les conséquences. Elle entend également sensibiliser aux questions de santé

mentale, de stress professionnel et de harcèlement au travail, améliorer la communication et les comportements professionnels, consolider les valeurs de respect en entreprise et développer une culture de prévention et de responsabilité collective dans l'environnement de travail.

Organisée en coordination avec l'Agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et l'Agence de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACO-BATPH), cette caravane a donné lieu à de nombreuses activités de sensibilisation, notamment des expositions, des rencontres de proximité, des sorties sur le terrain, des journées d'étude et des conférences.

Des journées portes ouvertes ont également été organisées afin de mettre en lumière les moyens de prévention des risques professionnels auxquels les travailleurs peuvent être exposés sur leur lieu de travail, ainsi que les obligations légales que les employeurs sont tenus de respecter en la matière.

R.S

RESTAURATION

LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAISON DE LA CULTURE ALI-SOUAÏHI BIENTÔT RÉCEPTIONNÉS

Les travaux de réhabilitation de la Maison de la culture Ali-Souaïhi de Khenchela seront "bientôt" réceptionnés, a indiqué, lundi, le Directeur de la culture et des arts, Mohamed El-Alouani.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les travaux ont atteint un taux d'avancement de "plus de 90%", le reste devant être livré "dans les prochains jours".

M. El-Alouani a ajouté que le projet a porté sur l'aménagement d'une nouvelle façade, la réfection de la peinture intérieure et extérieure, la remise en état des réseaux d'alimentation en eau et en électricité, ainsi que sur la rénovation de la salle de spectacle pour laquelle de nouveaux équipements

audio ont été acquis.

Le Directeur de la culture a également fait savoir qu'une enveloppe financière de 73 millions pour cette action menée dans le cadre d'un programme visant à réhabiliter les structures culturelles dans les différents wilayas du pays.

Il a conclu en soulignant que l'objectif de la réhabilitation de cet équipement culturel, qui s'étend sur une superficie de 5.300 m², consiste à améliorer les conditions de travail et d'accueil et de contribuer à la promotion des activités culturelles "compte tenu de l'attrait exercé par cette structure sur les professionnels, les amateurs et les passionnés d'activités artistiques et culturelles".

R.S

MÉTRO D'ALGER

LES HORAIRES D'EXPLOITATION PROLONGÉS JUSQU'À 23H DURANT LA SAISON ESTIVALE

La Société d'exploitation du Métro d'Alger (SEMA) a annoncé, lundi, la prolongation des horaires d'exploitation du métro jusqu'à 23h00, et ce, durant toute la semaine, à l'occasion de la saison estivale marquée par une hausse des déplacements.

Dans un communiqué, la société a indiqué que cette mesure s'inscrit dans le cadre de ses efforts visant à assurer un service pu-

blic répondant aux besoins des voyageurs durant la période estivale.

La même source a précisé que la prolongation des horaires d'exploitation a pour objectif d'offrir davantage de flexibilité aux usagers et d'améliorer leurs conditions de déplacement pendant l'été.

R.S

SOINS À DOMICILE POUR PATIENTS CANCÉREUX 20 MÉDECINS MOBILISÉS À CONSTANTINE

Vingt (20) médecins et 14 infirmiers issus de différents établissements de santé de la wilaya de Constantine viennent d'être mobilisés pour prendre en charge des patients atteints de cancer dans le cadre des soins à domicile, a indiqué, lundi, la Directrice de la santé et de la population, Linda Boubguira.

La même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les moyens nécessaires ont été mis à la disposition de l'équipe médicale affectée composée de médecins professeurs et spécialistes en oncologie.

Mme Boubguira a également indiqué que le nombre de professionnels affectés à cette opération sera porté, à l'avenir, à 60 médecins "en fonction des besoins devant être exprimés sur le terrain".

Elle a précisé que les services proposés dans le cadre de l'hospitalisation à domicile (HAD) des patients atteints de cancer comprennent la chimiothérapie, la prise en charge de la douleur et des symptômes, les prises de sang et les analyses, les soins des plaies, le changement des pansements, ainsi que le soutien psychologique et social.

Les médecins et les infirmiers travailleront par roulement afin d'assurer la continuité du traitement et des soins des patients tout au long de la semaine, dans le but de renforcer la prise en charge, d'alléger les souffrances et de préserver les liens sociaux et familiaux du patient dans son environnement habituel, selon la même responsable.

R.S

ACTUALITÉS SPORTIVES

FOOTBALL FÉMININ/ CAN-2026

LES "VERTES" ENTAMENT LEUR PRÉPARATION À SIDI MOUSSA

La sélection algérienne féminine de football a entamé, lundi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), son stage de préparation en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations féminine (CAN-2026), prévue du 26 juillet au 16 août, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).



Les coéquipières de Lina Boussaha ont effectué une première séance d'entraînement dans la matinée, sous la conduite du sélectionneur Farid Benstiti et de son staff. En début d'après-midi, la délégation a ensuite pris la direction d'Oran, où les Vertes ont poursuivi leur programme de préparation avec une seconde séance d'entraînement organisée en début de soirée. Le sélectionneur de

l'équipe féminine avait dévoilé dimanche la liste des 26 joueuses retenues pour la CAN-2026. La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc, du Sénégal et du Kenya. Lors de la précédente édition disputée en 2024 (décalée à 2025), les joueuses du coach national, Farid Benstiti,

avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

RS

DEUX TESTS AMICAUX FACE À LA ZAMBIE LES 19 ET 22 JUILLET À BLIDA

La sélection nationale féminine de football disputera deux matchs amicaux face à son homologue zambienne, les 19 et 22 juillet au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en prévision de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), mardi sur son site officiel.

La première rencontre amicale est programmée à 19h00 et la seconde aura lieu à 18h00, précise l'instance fédérale. Le coach national Farid Benstiti a fait appel à 26 joueuses pour prendre part à la phase finale de la CAN (26 juillet-16 août). Les coéquipières de Lina Boussaha ont entamé lundi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), un stage de préparation en vue de la prochaine CAN. La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc (pays hôte), du Sénégal et du Kenya. Lors de la précédente édition, les joueuses du coach national, Farid Benstiti, avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

RS

KARATÉ DO

LE CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE SENIORS DU 9 AU 11 JUILLET À ALGER

Le championnat d'Algérie karaté-do seniors (messieurs et dames) se déroulera du 9 au 11 juillet à la salle Harba-Hacène (Alger), a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAK), précisant que la participation est obligatoire pour les athlètes qualifiés est programmée pour mercredi, de 15h00 à 20h00. Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, la FAK a souligné que la participation est obligatoire pour l'ensemble des athlètes qualifiés, avec une tolérance maximale de 200 grammes pour les messieurs et de 500 grammes pour les dames. La FAK a également indiqué que tout athlète qui ne se présentera pas à la séance à la date et aux horaires indiqués sera automatiquement exclu de la compétition et considéré comme absent.

S'agissant de l'engagement des athlètes de la catégorie juniors en seniors, la Fédération a fait savoir que chaque club est autorisé à engager une seule équipe en kata et un seul athlète en kumité. Le dossier d'engagement devra être déposé dans son intégralité après validation du Directeur technique national (DTN) et ce avant le début de la compétition. La Fédération algérienne de karaté-do a enfin insisté sur le fait que tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux pièces exigées sera rejeté, appelant les clubs et les athlètes à respecter les instructions et les délais fixés afin d'assurer le déroulement du championnat dans les meilleures conditions d'organisation.

RS

CAN 2026 FÉMININE

LANCEMENT DE LA 2^{ÈME} PHASE DU CURSUS DE FORMATION FIFA-FAF POUR LES FORMATEURS D'ENTRAÎNEURS

La deuxième phase du cursus de formation des formateurs d'entraîneurs a été lancée lundi au Centre technique régional de Tlemcen, dans le cadre du programme conjointement mis en œuvre par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) et la Fédération algérienne de football (FAF), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le responsable du département Formation de la FAF, M. Karim Kaced. Cette session s'inscrit dans la continuité du cursus entamé en octobre 2024, dont l'objectif est de renforcer les compétences des formateurs d'entraîneurs en s'appuyant sur les métho-

diologies et les standards de formation préconisés par la FIFA. Le programme de cette deuxième phase comprend notamment une séance en ligne animée par Giovanni, expert FIFA, un programme de mise en pratique et d'évaluation, prévention et safeguarding, et des séances théoriques et pratiques. Cette phase de formation s'étalera sur une période de deux mois, durant laquelle les stagiaires feront l'objet d'un suivi sur le terrain (Volet pratique). Le cursus sera ponctué par un examen final d'évaluation, prévu du 6 au 9 septembre 2026, sous la supervision d'experts de la FIFA.

RS

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 099802019121821

AVIS DE PRESELECTION

Conformément aux dispositions des articles 48, 70 et 71 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics et aux articles du cahier des charges approuvé par le comité sectorielle des marchés publics, Le Directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de concours national restreint de maîtrise d'œuvre N° J/7/2026 paru dans les quotidiens écrits "الوقائع" et "ENTRE NOUS" en date du 18/05/2026 et électronique « LA PATRIE NEWS » en date 19/05/2026 et « الطريق نيوز » en date du 21/05/2026 relatif à L' ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN HOPITAL 60 LITS A ZEBOUDDIA (WILAYA DE CHLEF), qu'a l'issue de la séance d'évaluation des dossiers de candidature effectuée le 24/06/2026, que les soumissionnaires suivants ont été qualifiés:

N° PLI	SOUSSIONNAIRES	N° PLI	SOUSSIONNAIRES
1	BET IDA GANA SAMIA	9	GROUPEMENT DBZ DAHMANI ISMAIL + BENZAIRE MOHAMED + ZAWI MOHAMED AMINE CHEF DE FIL : ZAWI MOHAMED AMINE
2	EPE SPA ENRI OUEST AMEUR AMEUR MOHAMED	10	GROUPEMENT SCP GIC + BEZERGA AEK CHEF DE FIL : BRAHIMI AHMED
3	BET MAGHLOUI RAOUF	11	GROUPEMENT ATLAS DES ARCHITECTS ROUABHI ABDELKADER ABDELKADER + BENMEDOUR FATIHA + DJELOUL YAZID CHEF DE FIL : ROUABHI ABDELKADER
7	GROUPEMENT SCP / CETAU + SCP AM+MA CHEF DE FIL : KLOUCHE MOHAMED	12	GROUPEMENT D'ARCHITECTE HB-TEC ABOUYENE ABDELMADJID + CHAKOUR HOCINE CHEF DE FIL : ABOUYENE ABDELMADJID
8	GROUPEMENT CK/AB CHOUFI KAMILA + BOUNOUA AHMED CHEF DE FIL : CHOUFI KAMILA		

A cet effet, les soumissionnaires cités ci-dessus sont invités à déposer les offres techniques prestation et financières au Siège de la direction des équipements publics sis à Rue des Martyrs siège des 03 Directions - Chlef.

- La durée de préparation des offres technique de prestation et financière est fixée à (45) jours à compter de la première publication de l'avis de présélection des candidats à la presse nationale écrite ou électronique inséré dans les organes d'informations qui ont assuré la publication de l'avis de concours ou au BOMOP.
- La date de dépôt des offres technique de prestation et financière est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 14H00 Heures et La date d'ouverture des plis des offres technique aura lieu à la date de dépôt des offres à 14H15, l'ouverture des plis des prestations n'est pas publique.
 - Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des dossiers et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.

POUR L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE COLLECTIVE NATIONALE INAUGURATION D'UNE CARTE NUMÉRIQUE DES CRIMES ENVIRONNEMENTAUX DU COLONIALISME



L'Algérie a procédé, mardi à Alger, au lancement de la première version de la carte nationale numérique recensant les sites touchés par les crimes environnementaux commis durant la période coloniale française.

Par Youcef Hamidi

La cérémonie officielle a été présidée conjointement par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, et le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tachirif.

Elle s'est déroulée en présence du coordonnateur de la Commission nationale Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, des membres de la commission interministérielle chargée de la mémoire environnementale, de représentants de la famille révolutionnaire, de la Direction générale des Archives nationales, ainsi que de responsables d'organismes nationaux et internationaux et de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la première session des travaux de la commission interministérielle consacrée à la mémoire environnementale.

Bombardements au napalm, emploi de gaz toxiques et enfumades de grottes

À cette occasion, Mme Krikou a expliqué que cette cartographie numérique répertorie les différents sites du territoire national ayant subi des dégradations environnementales provoquées par les crimes coloniaux, notamment les bombardements au napalm, l'emploi de gaz toxiques interdits par les conventions internationales ainsi que les retombées des essais nucléaires.

La ministre a précisé que ce projet permettra d'évaluer avec précision l'ampleur des dommages et leurs effets sur les écosystèmes, la faune et la flore, en s'appuyant sur des preuves scientifiques, des recherches spécialisées et des études approfondies, complétées par

des témoignages historiques démontrant la gravité de ces pratiques et leur caractère contraire aux normes et conventions internationales. Le lancement de cette carte intervient à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale. Il constitue l'aboutissement des travaux engagés en novembre dernier par la commission nationale chargée de documenter les crimes environnementaux perpétrés par le colonialisme français en Algérie ainsi que leurs conséquences. Cette première version recense plusieurs sites ayant été visés par des bombes incendiaires au napalm ou par l'utilisation de gaz toxiques, notamment le phosphore, dans les grottes et les cavernes. Mme Krikou a indiqué que cette cartographie sera progressivement enrichie par l'intégration de nouveaux sites, au fur et à mesure de l'avancement des travaux scientifiques de documentation des dommages environnementaux, fondés notamment sur des analyses d'échantillons de sols, l'étude de l'indice de végétation NDVI et d'autres expertises réalisées sur les différents sites concernés. Pour sa part, M. Tachirif a mis en avant l'importance de cette démarche commune entre les secteurs de l'Environnement et des Moudjahidine. Selon lui, cette initiative traduit la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de préservation de la mémoire nationale et reflète la volonté de renforcer l'intégration institutionnelle au service d'une Algérie victorieuse, tout en abordant la question mémorielle à travers une approche fondée sur la compétence et l'adaptation aux défis contemporains. Après avoir insisté sur la portée du partenariat établi avec le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, considéré comme un élément fondamental de la mémoire nationale, le ministre a estimé que cette étape pourrait ouvrir la voie à une nouvelle réflexion sur les moyens de traiter les crimes coloniaux perpétrés contre l'environnement et contre l'être humain, grâce à une documentation scientifique rigoureuse et à la collecte de témoignages mettant en évidence l'ampleur de ces actes.

Crimes coloniaux et leurs conséquences sur la santé humaine et animale

De son côté, M. Zeghidi a souligné

l'importance des travaux actuellement menés dans le domaine de la mémoire environnementale, rappelant que les crimes coloniaux ont eu de lourdes conséquences sur la santé humaine et animale, tout en affectant durablement le couvert végétal dans plusieurs régions du pays. Il a indiqué que ces impacts se sont accentués au fil des décennies jusqu'à provoquer de graves déséquilibres écologiques.

Le directeur du Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 (CNERMN54), Hocine Abdessatar, a, pour sa part, estimé que la réévaluation scientifique des crimes du colonialisme français ayant porté atteinte aux écosystèmes, notamment les explosions nucléaires, l'utilisation d'armes chimiques, les bombardements au napalm, la pose de mines et le pillage des richesses minières, constitue une étape indispensable pour mesurer l'ampleur des préjudices coloniaux et construire une approche conciliant la sauvegarde de la mémoire, la protection de l'environnement et la promotion de la justice environnementale.

Il a ajouté que la documentation de ces sites et leur intégration dans la mémoire nationale et africaine contribueront à l'élaboration de politiques environnementales durables, au développement de la recherche scientifique et à la consécration du droit des générations présentes et futures à évoluer dans un environnement sain et sécurisé.

Le directeur général de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), Karim Arab, a indiqué que cette carte constitue une plateforme numérique interactive appelée à être régulièrement actualisée et enrichie.

De nouveaux sites y seront progressivement intégrés avec les résultats des études scientifiques, des analyses de laboratoire et des missions de terrain, au rythme de l'avancement des travaux de la commission, afin d'offrir une référence scientifique dans le domaine de la mémoire environnementale.

Les travaux de cette première session de la Commission interministérielle sur la mémoire environnementale se sont achevés par l'adoption de plusieurs recommandations.

Les participants ont notamment pré-

conisé de faire de cette carte un document national de référence, appelé à être mis à jour et enrichi périodiquement à partir des résultats des recherches et des enquêtes de terrain.

Ils ont également recommandé d'alimenter le guide scientifique numérique « Témoin oculaire » avec les dernières avancées scientifiques, les conclusions des recherches et les analyses environnementales relatives aux séquelles du colonialisme.

Ils ont en outre proposé de réserver un espace consacré à la mémoire environnementale dans le futur Musée national environnemental de la biodiversité, réalisé sous la supervision du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie.

Vers la création d'une base de données nationale de la mémoire environnementale

Les recommandations insistent également sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme national destiné à finaliser les opérations d'inventaire, de suivi et d'études environnementales des sites concernés, selon des priorités scientifiques et techniques clairement définies.

Elles prévoient aussi la création d'une base de données nationale de la mémoire environnementale regroupant les cartes, les archives historiques, les images satellitaires, les résultats des analyses de laboratoire ainsi que l'ensemble des données scientifiques disponibles.

Enfin, elles encouragent le développement de programmes de sensibilisation, d'éducation et de conscientisation à l'environnement afin de promouvoir le concept de mémoire environnementale et de renforcer la préservation du patrimoine national, notamment auprès des jeunes générations.

Cette première session a été marquée par un hommage rendu à plusieurs moudjahidine.

Elle a également été ponctuée par une exposition consacrée à la mémoire environnementale, présentant des photographies illustrant les dommages écologiques causés par le colonialisme français, ainsi qu'une seconde exposition dédiée aux timbres-poste ayant pour thème l'environnement.

LA FRANÇAIFRIQUE

UN CONCEPT TEINTÉ DE RACISME ET DE MÉPRIS

(2/5)

Ce comportement atypique, que ces autorités politiques françaises n'oseraient jamais avoir à l'endroit d'autres pays et/ou d'autres dirigeants à qui elles vouent un respect total et/ou avec lesquels elles traitent d'égal à égal, n'est cependant pas un fait du hasard, loin s'en faut. Il n'est que la face visible de l'énorme iceberg du racisme, et partant du mépris qui le sous-tend.

**Par Bosse Ndoye
In mondialisation.ca,
03 juillet 2026**

D'aucuns pourraient toutefois objecter en évoquant à juste titre la servilité, la pusillanimité, la lâcheté et la complicité de certains dirigeants africains, lesquels sont très souvent redevables à l'ancienne métropole, qui les a généralement aidés à accéder au pouvoir dans leurs pays et/ou à s'y maintenir vaillamment que vaille.

Mais il ne faut pas oublier que la France est le pays de la Police des Noirs, le pays où quelques mois après le rétablissement de l'esclavage par Bonaparte, le 10 mai 1802, un décret du 2 juillet interdit aux Noirs, aux Mulâtres et autres gens de couleur de mettre le pied sur le territoire métropolitain. Et, comme additif, un arrêté du 8 janvier de l'année suivante proscribit le mariage mixte avec des Français (blancs).

La France reste aussi la patrie du Code noir et du Code de l'indigénat, «le seul pays au monde à avoir officialisé le «gobino-darwinisme juridique», «à avoir codifié en droit la théorie de l'inégalité des races», comme l'a si justement rappelé René Naba, journaliste et écrivain franco-libanais, natif du Sénégal.

La France est également le pays où, entre 1877 et 1931, et ce presque tous les ans, des exhibitions humaines (zoos) furent organisées au Jardin d'acclimatation.

Dans ce pays dit «des lumières», entre 1877 et la décennie 1950, dans l'un des manuels scolaires de lecture publié sous le pseudonyme de G. Bruno –Le Tour de la France par deux enfants –, vendu à des millions d'exemplaires, les élèves apprenaient que la race blanche est «la plus parfaite des races humaines».

À l'approche de la libération du pays de l'occupation allemande, les troupes africaines représentaient près de la moitié des troupes FFL (Forces de la France libre) sur le sol tricolore. Mais sous le prétexte fallacieux de l'arrivée imminente de l'hiver, une note de l'état-major de l'armée B en date du 7 septembre 1944 tomba comme un couperet: « Les difficultés d'emploi des troupes sénégalaises sur les théâtres d'opérations du N-E pendant la saison froide imposent leur transformation rapide en unités entièrement blanches».

Le massacre de Thiaroye, près de Dakar, le 1er décembre 1944

Des recherches récentes ont mis au goût du jour les brutalités de ce pays, qui a pu massacrer sur le dos de l'histoire plusieurs soldats ouest-africains au camp militaire de Thiaroye, près de Dakar, le 1er décembre

1944.

Ces Tirailleurs sénégalais ont pourtant combattu à ses côtés, pour lui, pendant sa propre guerre: la Seconde Guerre mondiale. Leur seul tort était de réclamer le versement de leur solde et autres arriérés de paiement. Tous ces événements, ces codes, toutes ces différentes pratiques, au fil des années et des siècles, ont permis à la France «d'échafauder l'étrangeté du Noir, son infériorité et la légitimité de son exploitation», note l'enseignante-chercheuse Mame-Fatou Niang.

Ils ont conséquemment déteint sur sa société en y laissant des traces d'autant plus indélébiles qu'il n'y a pas eu de grandes campagnes de déconstruction, d'enseignement et d'information pour extirper des imaginaires les tenaces et vénéneuses idées racistes qui y ont été distillées par la propagande idéologique menée à travers entre autres les expositions coloniales, les cartes postales, les manuels scolaires et certaines revues pseudo-scientifiques.

Jean-Paul Sartre, qui était tout à fait conscient que la colonisation était (et demeure) une entreprise d'exploitation et de domination raciste, avait senti la nécessité du travail colossal et courageux à faire dans les anciens pays colonisateurs en général, et en Europe en particulier, pour débarrasser leurs citoyens de certains comportements et préjugés racistes, longtemps nourris envers les (anciens) colonisés, une fois ceux-ci devenus indépendants.

Aussi le fit-il savoir dans sa fameuse préface de l'œuvre de Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, publiée au début de la décolonisation, c'est-à-dire au moment où la majorité des colonies françaises en Afrique au Sud du Sahara venaient d'accéder à la souveraineté internationale, à l'aube de la décennie 1960: « (...) Nous aussi, gens de l'Europe, on nous décolonise: cela veut dire qu'on extirpe par une opération sanglante le colon qui est en chacun de nous. Regardons-nous, si nous en avons le courage, et voyons ce qu'il advient de nous. »

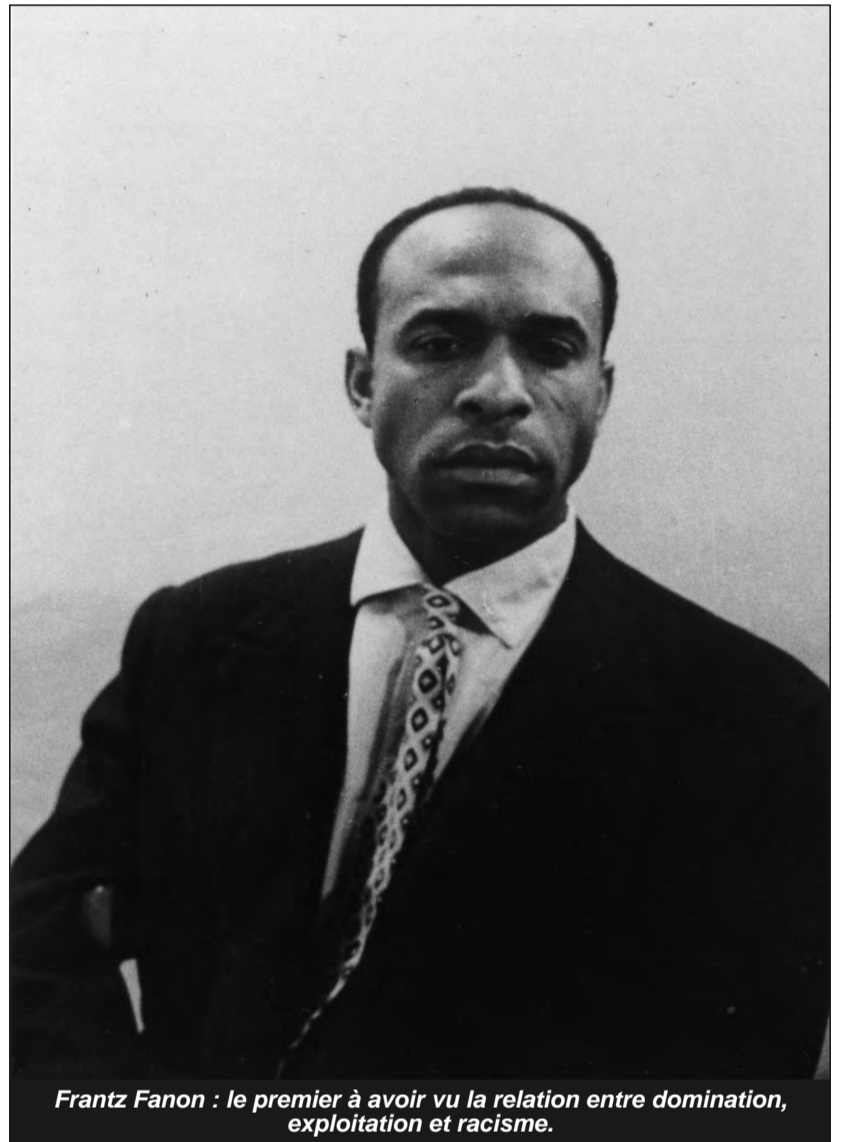
Mais ces mots sont malheureusement restés lettre morte auprès des dirigeants tricolores – qui se sont succédé au pouvoir depuis la fin officielle de la colonisation – et de nombre de leurs compatriotes. Il y a eu comme une surdité intellectuelle d'un néocolonialisme têtue. C'est certainement pourquoi même s' «Ils ont enlevé le casque, en dessous, leur tête reste coloniale,» comme le dit Régis Debray.

À la fois esprit, carburant et externalité négative de l'esclavage, du colonialisme et du néocolonialisme, la domination, la soif de domination et d'exploitation ont insufflé à la Françafrique un ancrage et une formidable capacité d'autorégulation face à la complexité de ses relations aussi controversées qu'informelles.

Relation entre domination, exploitation et racisme

Per fas et nefas, l'ex-métropole va maintenir sa mainmise sur plusieurs de ses anciennes colonies en Afrique. Or le racisme est consubstantiel à toute domination d'un peuple ou d'un pays par un autre, et à l'exploitation qui en est souvent l'objectif.

Frantz Fanon avait très tôt bien établi le rapport entre le triptyque: domination, exploitation et racisme «Il n'est pas possible d'asservir des hommes sans logiquement les inférioriser de part en part. Et le racisme n'est que l'explication émotionnelle, quelquefois intellectuelle de cette infériorisation (...) Le racisme obéit à une logique sans faille. Un pays qui vit, tire sa subsistance de l'exploitation de peuples différents infériorise ces peuples. Le racisme appliqué à ces peuples est normal.» Tirer une part non négligeable de sa subsistance de l'exploitation de peuples différents, c'est ce que l'ancienne métropole a presque toujours fait dans plusieurs pays en Afrique au Sud du Sahara.



Frantz Fanon : le premier à avoir vu la relation entre domination, exploitation et racisme.

En effet, à la longue période de domination directe et d'exploitation à travers l'esclavage et la colonisation succède celle du néocolonialisme, dont la Françafrique n'est qu'un avatar. Dans l'inertie du pacte colonial fait de spécialisation, de perpétuation, de dépendance et de monopole commercial, la France va signer des accords de coopération léonins de toutes sortes et dans plusieurs domaines avec ses ex-colonies nouvellement indépendantes sur cette partie du continent. Par ce moyen, aussi paradoxal fût-il, obnubilé par sa recherche de grandeur, l'Hexagone voulait sauvegarder son indépendance prônée par le général de Gaulle tout en maintenant ces pays sous dépendance. Ce qui a fait dire à François-Xavier Verschave que: «De Gaulle sacrifie les indépendances des pays africains à l'indépendance de la France.»

Avec une place de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, un premier essai d'explosion de la bombe atomique réussi au début de la décennie 1960 et la réserve de voix que pouvaient constituer ces pays nouvellement indépendants lors de certains votes à l'ONU, le général était conscient que l'influence et la

grandeur de la France dans le monde bipolaire d'après Seconde Guerre mondiale et son indépendance (énergétique, économique et militaire) vis-à-vis des Anglo-saxons (les États-Unis et l'Angleterre) et de l'URSS devaient nécessairement passer par la domination de son pays sur ces ex-colonies – autrefois membres de l'Union française. Il y avait très tôt pensé. Déjà, en 1947, dans un discours prononcé à Bordeaux, il disait: «Pour nous, dans le monde tel qu'il est et tel qu'il va, perdre l'Union française ce serait un abaissement qui pourrait nous coûter jusqu'à notre indépendance. La garder et la faire vivre, c'est rester grand, et par conséquent rester libre.» De plus, rapporte Jacques Foccart, lorsqu'il fut nommé secrétaire général de la Communauté par de Gaulle, celui-ci lui avait «longuement parlé de ce que la France devait garder et la façon dont il entendait que les choses évoluent pour qu'elle conserve son rang.» D'autant que, continua l'ancien chef du gouvernement provisoire français: «La France a perdu l'Indochine... Nos positions en Algérie ont été gâchées par tant d'erreurs, de sang et de souffrances. Il reste l'Afrique noire, où la décolonisation en cours doit être réussie (...) C'est de cela que je vous charge.» Donc, le général de Gaulle, comme la plupart sinon tous ses successeurs, a toujours été obsédé par la préservation du rang de la France dans le monde. Et pour y parvenir, il fallait une «mise sous tutelle» de ses anciennes colonies en Afrique au Sud du Sahara. Dès lors, du côté de Paris, il fallait tout faire pour maintenir la politique de domination, et partant d'exploitation de ces nouveaux États.

B.N (À SUIVRE...)

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

CHEIKH EL HASNAOUI, LE MAÎTRE

Décédé le 6 juillet 2002 à Saint Pierre de la Réunion en France, à l'âge de 92 ans, et il y est enterré...

Son nom d'emprunt se réfère à sa région natale de Ihesnawen, commune de Tizi Ouzou où il naît. Avec l'Hadj El Anka, et Slimane Azem, il est l'un des piliers qui influenceront la chanson algérienne. Cheikh El Hasnaoui, de son vrai nom Mohamed Khe-louat, est né le 23 juillet 1910. El Hasnaoui a à son actif un répertoire d'environ une cinquantaine chansons, en Kabyle mais aussi en arabe dialectal...

Il met un terme à sa carrière artistique en 1970. Il s'installe d'abord à Nice, avant d'embarquer définitivement, avec sa compagne Denise, pour Saint-Pierre, en 1988.

Notons qu'un jardin à Saint-Pierre, Ile de la Réunion, et une rue à la Roche-sur-Yon, en

France, portent son nom. Deux films documentaires sur la vie de l'artiste et quelques livres sur son œuvre ont été réalisés.

Ses chansons en arabe ou en kabyle restent des références à l'exemple de: Rwah, rwah, A lkas n lkas, Ay at wakal aberkan, A yemma yemma, Bu-le'yun tiberkanin, Aqlagh nesbek, Int'as m'ad d-yas, ou encore Ya Njoum Ellil, Ana El Mamhoun, Ya Mah'la Ellil, Zahia, Adjini, Bnat Sohba Ya Mahla Ellil..

Toutes ces chansons restent des grandes œuvres malgré le temps. Paix à son âme.

Publié sur Facebook par A.HAMMOUCHE dans le Journal des artistes, le 6 juillet 2026



UNE PENSÉE POUR ISMAÏL SAMSOM

Décédé le 5 juillet 1988 des suites d'une longue maladie, on donna son nom à la galerie du théâtre de verdure d'Alger.

Ismail Samsom est né le 8 novembre 1934 à la Casbah d'Alger dans un milieu favorable à l'art. Après avoir fait d'excellentes études primaires, il fut admis au lycée Bugeaud, actuel Emir Abdelkader, qui, à l'époque, recevait les enfants des riches colons. Les privilégiés parmi les Algériens qui y étaient admis étaient ceux qui s'étaient distingués pendant la période du primaire. C'est-à-dire les premiers prix. Mais Samsom s'est senti étranger et déraciné dans ce milieu. Il abandonna vite le lycée et devint instituteur pendant quelque temps. Ensuite, c'est l'appel de l'étranger.

Il commença à entreprendre un long voyage qui le mena d'abord en Tunisie puis en Europe. Ensuite, il traversa l'Atlantique pour visiter le Venezuela, la Colombie, la Martinique, la Jamaïque, etc. Artiste peintre autodidacte, il s'est toujours inspiré des traditions populaires. Mais la guerre de Libération nationale l'avait si bien

marqué qu'on retrouve dans ses toiles l'empreinte de sa profonde blessure. A cette époque, le pays avait déclenché le compte à rebours de sa libération. Le destin de l'Algérie était le sien. Dans son engagement, il reçut une balle en 1957 à Paris, qui l'a immobilisé pour toujours dans un fauteuil roulant. Ismaïl Samsom est le premier artiste à avoir été primé par le Comité des fêtes de la ville d'Alger en 1963. Ses œuvres figurent parmi les premières peintures algériennes acquises par le Musée national des beaux-arts d'Alger après l'indépendance. Certaines de ses toiles se trouvent en Egypte, au Maroc, en France et à Cuba. Il a participé à plusieurs expositions collectives en Europe et au Moyen-Orient. Il s'installe en Suisse en 1981, et en 1983, 1985 et 1987, il expose à la galerie de l'hôtel El Aurassi. Paix à son âme.

Publié sur Facebook par A.HAMMOUCHE dans le Journal des artistes, le 4 juillet 2026

LA LEÇON DE KWAME, LA TORTUE

Il était une fois, dans un petit village niché au cœur de la savane africaine, vivait une tortue intelligente nommée Kwame. Kwame était connu partout pour son esprit et sa ruse. Il avait une carapace dure comme de la pierre et ses yeux brillaient de malice.

Dans le même village résidait une hyène gourmande nommée Kobe. Kobe avait toujours faim et son ventre grondait plus fort que les orages lointains. Il engloutissait tout ce qu'il pouvait trouver, qu'il s'agisse de fruits mûrs, d'antilopes tendres ou même d'un voyageur imprudent occasionnel.

Un matin ensoleillé, Kwame la tortue a décidé de donner une leçon à Kobe. Il savait que la cupidité de la hyène entraînerait sa chute. Alors, il a élaboré un plan.

Kwame s'approcha de Kobe avec un sourire narquois. "Bonjour, mon ami", dit-il. "J'ai entendu parler d'un arbre magique au cœur de la forêt. On dit que ses fruits confèrent la vie éternelle. Voudriez-vous me rejoindre dans une quête pour le trouver ?"

Les yeux de Kobe s'écarquillèrent. Vie éternelle! C'était tout ce qu'il avait besoin d'entendre. « Montre le chemin, Kwame ! » il s'est exclamé. "Je te suivrai jusqu'au bout du monde."

La tortue et la hyène partent en voyage. Kwame marchait lentement, tandis que Kobe trottait en avant avec impatience. Alors qu'ils s'aventuraient plus profondément dans la forêt, Kwame désigna un énorme baobab.

"Voir!" Kwame a déclaré dramatiquement. "C'est l'Arbre de la Vie Eternelle."

Les yeux de Kobe s'écarquillèrent encore plus. "Comment obtenons-nous les fruits ?" demanda-t-il avec impatience.

"Ah," dit Kwame en se caressant le menton. "Le fruit ne tombe que lors d'une éclipse lunaire. Ce soir, quand la lune se cachera derrière la terre, nous le récupère-

rons."

Kobe hocha la tête, son ventre grognant. "Je vais attendre ici", dit-il. "Tu grimpe à l'arbre et tu récupères les fruits."

Kwamé rit. "Oh, non, mon ami," répondit-il. "Je suis trop lourd pour grimper. Mais toi, avec tes jambes fortes et tes griffes acérées, tu peux facilement atteindre le sommet."

Kobe hésita. "Mais et si le fruit me tombait dessus ?" "N'ayez pas peur", lui assura Kwame. "Je vais attacher cette vigne autour de ta taille. Si le fruit tombe, je te mettrai en sécurité."

Et ainsi, Kobe a grimpé sur le baobab, les yeux fixés sur la lune. Alors que l'éclipse commençait, il attrapa le fruit. À ce moment-là, Kwame tira sur la vigne et Kobe tomba au sol.

"Aie!" Kobe gémit, frottant ses fesses douloureuses. "Pourquoi m'as-tu tiré vers le bas ?"

Kwamé sourit. "Parce que, mon cher Kobe, il n'y a pas de fruit magique. Je l'ai inventé ! Tu es tombé dans le piège de mon tour, comme je m'y attendais."

Kobe se sentait stupide. "Mais pourquoi, Kwame ?" "Parce que la cupidité nous aveugle", a expliqué Kwame. "Tu étais tellement concentré sur la vie éternelle que tu as oublié de profiter de la vie que tu as maintenant. Contente-toi de ce que tu as, mon ami."

À partir de ce jour, Kobe a appris la leçon.

Publié sur Facebook par choupibandita893 dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 9 septembre 2025

LA LEÇON D'HONNÊTÉTÉ DE SAMI

Sami était un garçon plein d'énergie et de malice. Il aimait jouer avec ses amis, inventer des histoires et, parfois, modifier un peu la vérité pour s'en sortir. Pour lui, mentir n'était qu'un jeu, une façon d'éviter les ennuis.

Un jour, alors qu'il jouait au ballon près du marché, il envoya accidentellement la balle contre l'étal de fruits d'un commerçant. Les oranges roulèrent sur le sol, et quelques paniers se renversèrent.

Le commerçant furieux se tourna vers lui.

— Qui a fait ça ?

Pris de panique, Sami pointa du doigt un autre garçon du quartier, Moussa.

— C'est lui, monsieur !

Moussa, surpris, voulut se défendre, mais le commerçant n'écouta pas.

— Tu vas payer pour ça !

Moussa fut grondé et obligé de nettoyer l'étal. Pendant ce temps, Sami s'éclipça, soulagé d'avoir échappé aux conséquences.

Mais ce soulagement ne dura pas longtemps.

Le lendemain, il vit Moussa assis seul, le regard triste. Personne ne voulait jouer avec lui, pensant qu'il était un voleur.

Sami sentit un poids grandir dans sa poitrine. Il avait évité une punition, mais à quel prix ?

Ce soir-là, il parla à sa mère.

— Que se passe-t-il, Sami ? demanda-t-elle en voyant son air préoccupé.

Il baissa les yeux.

— J'ai menti... et maintenant, quelqu'un d'innocent souffre à cause de moi. Sa mère posa une main douce sur son épaule. — Le mensonge protège peut-être sur le moment, mais il blesse toujours quelqu'un au final.

Le lendemain, avec le cœur battant, Sami alla voir le commerçant et Moussa.

— C'est moi qui ai cassé les paniers... Pas lui.

Le commerçant, surpris, le regarda un instant, puis hocha la tête.

— Je préfère un garçon qui avoue ses erreurs qu'un menteur.

Moussa, lui, sourit simplement.

— Merci, Sami.

Ce jour-là, il comprit que l'honnêteté demandait du courage, mais qu'elle valait toujours mieux qu'un mensonge.

La leçon à tirer :

Le mensonge peut sembler être une solution facile, mais ses conséquences sont toujours plus lourdes à porter que la vérité.

Publié sur Facebook par choupibandita893 dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 17 septembre 2025



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:46	12:53	16:44	20:14	21:53

COMMÉMORATION

ORGANISATION D'UNE CÉRÉMONIE EN HOMMAGE AU MOUDJAHID ET ÉMINENT TRADUCTEUR SI EL HADJ MOHAND TAYEB BEN ALI

Le Haut Conseil islamique (HCI) a organisé, mardi à Alger, une cérémonie en hommage au moudjahid et éminent traducteur Si El Hadj Mohand Tayeb Ben Ali (1934-2026), au cours de laquelle l'accent a été mis sur les contributions du défunt à la traduction du Saint Coran en langue amazighe, et son rôle dans la conciliation entre le savoir, le combat et la diffusion des valeurs de modération et du juste milieu.

Acette occasion, le président du HCI, Mabrouk Zaid El Kheir, a salué les "efforts remarquables" déployés par le défunt dans la traduction des sens du Saint Coran en langue amazighe, rappelant que cette traduction "a été adoptée par le Complexe du Roi Fahd, à Médine (Royaume d'Arabie saoudite)".

De son côté, le président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, a rendu hommage aux contributions pédagogiques, scientifiques et religieuses du défunt, soulignant "la rigueur de la méthodologie scientifique adoptée par l'éminent dans l'élaboration du dictionnaire de traduction du Saint Coran en langue amazighe".

La cérémonie a été marquée par la tenue d'une séance scientifique, présidée par Kamel Bouzidi, membre du HCI, au



cours de laquelle plusieurs interventions ont mis en avant le rôle pionnier du défunt dans l'enrichissement de la bibliothèque nationale, son attachement aux constantes de la Nation et sa défense de l'identité nationale.

La famille du défunt a, en outre, été honorée en reconnaissance de cette éminente figure scientifique nationale, qui a laissé une empreinte indélébile dans les domaines du savoir, de la prédication et de l'action patriotique.

Pour rappel, le moudjahid et éminent traducteur Si El Hadj Mohand Tayeb Ben Ali, natif de Tizi Ouzou, est décédé en mai dernier, à l'âge de 92 ans.

RA

CONSÉCRATION

LE CRA DÉCROCHE LE POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ARCO

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a décroché le poste de secrétaire général adjoint de l'Organisation arabe du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge (ARCO), à l'issue de sa participation aux travaux de la 50e session de l'assemblée générale de l'organisation, tenue à Nouakchott (Mauritanie), indique mardi un communiqué du CRA.

"Cette réalisation qualitative reflète la place prestigieuse qu'occupe le CRA aux niveaux arabe et international" et "sa pré-

sence croissante au sein de l'organe dirigeant de l'action humanitaire arabe", précise le communiqué.

Cette réalisation revêt "une importance particulière dans la mesure où elle s'inscrit dans le prolongement d'une dynamique ascendante du CRA au sein des structures de l'organisation, après son élection lors de la session précédente en tant que membre du comité exécutif", ce qui confirme "la confiance grandissante dont il jouit à l'échelle arabe et consacre le statut qu'il oc-

cupe désormais en tant que partenaire actif dans l'élaboration des orientations stratégiques de l'action humanitaire arabe commune", ajoute-t-on de même source.

Cette élection revêt également "une importance particulière" d'autant plus qu'elle "coïncide avec la célébration du cinquantenaire de la création de l'ARCO, dont le siège est établi dans la capitale saoudienne, Riyad, et qui constitue le cadre fédérateur des sociétés nationales arabes opérant dans les domaines humanitaire et

de secours".

"Cette consécration est le couronnement du parcours honorable du CRA, qui maintient sa présence distinguée dans les différents fora régionaux et internationaux, réaffirmant ainsi son engagement indéfectible envers les valeurs humanitaires, de bénévolat et de solidarité, ainsi que sa contribution efficace au développement de l'action humanitaire arabe commune", conclut la même source.

RA

PROJET DE TRANSFERT D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE TAMTERT VERS BENI ABBES :

AVANCEMENT DES TRAVAUX À DES RYTHMES VARIABLES

Les travaux du projet de transfert d'eau potable depuis la commune de Tamtert vers la ville de Beni Abbes, devant alimenter les habitants du chef-lieu de la wilaya avec plus de 2 500 M3 d'eau/jour, se poursuivent, avec des taux d'avancement disparates pour les deux lots de ce projet structurant, selon les services de la wilaya.

La même source a précisé que ce projet, inscrit dans le cadre des programmes de développement visant à renforcer les ressources en eau de la wilaya, comprend la réalisation de six (6) forages artésiens dans la région de Tamtert, située à 30 km

de la ville de Beni Abbes, ainsi que la construction de deux (2) réservoirs d'eau d'une capacité de 5.000 mètres cubes et 2.000 mètres cubes, d'une station de pompage d'une capacité de 2.500 mètres cubes par jour, en plus de diverses infrastructures d'accompagnement.

Une enveloppe financière de 541 millions DA a été allouée à ce projet qui comprend également la pose de conduites de transfert d'eau sur une longueur totale de 30 km, a-t-on ajouté de même source relevant que le délai de réalisation a été fixé à 14 mois.

Dans le cadre du suivi régulier des grands projets de développement, le wali de Beni Abbes, M. Ali Moulay, accompagné des autorités locales, a récemment effectué une visite de terrain afin de constater l'état d'avancement de ce projet stratégique, réalisé en deux lots.

Le premier lot a atteint un taux d'avancement de 22 pour cent sur un tronçon de 15 km, tandis que le deuxième lot affiche un taux d'avancement de 42 pour cent sur une distance équivalente.

A cette occasion, le wali de Beni Abbes a donné des instructions fermes à l'ensem-

ble des intervenants et des entreprises chargées de la réalisation du projet. Il a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts, d'accélérer immédiatement le rythme des travaux, de mobiliser tous les moyens humains et matériels disponibles et de respecter les délais fixés, compte tenu de l'importance capitale de ce projet pour le renforcement de l'alimentation en eau potable de la wilaya.

PORTUGAL

UN BUS PERCUTE PLUSIEURS PERSONNES, DEUX MORTS ET 20 BLESSÉS

Un bus, dont le chauffeur a perdu le contrôle, a percuté plusieurs personnes dans un accident qui a fait deux morts et 20 blessés, mardi, dans la banlieue ouest de Lisbonne, ont annoncé les autorités portugaises.

"Les deux victimes attendaient le bus lorsqu'elles ont été percutées", a indiqué le commandant de la police de la municipalité de Sintra, Francisco Alves, cité par les médias locaux.

Les personnes tuées étaient deux femmes âgées de 30 à 40 ans, a précisé le service des urgences médicales.

Un bilan provisoire faisait également état de trois blessés graves.

D'importants moyens de secours et une unité d'intervention psychologique ont été déployés sur les lieux.

RI

MUSIQUE

LA 11^E ÉDITION DU GRAND PRIX EL HACHEMI GUEROUABI DU 14 AU 17 JUILLET À ALGER

La 11e édition du Grand Prix El Hachemi Guerouabi se tiendra du 14 au 17 juillet au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria à Alger, a annoncé mardi, l'Association culturelle du nom du regretté maître de la musique chaâbia.

L'édition 2026 revêt une "grande importance symbolique" puisqu'elle coïncide avec le 20e anniversaire de la disparition de l'icône de la chanson populaire, Cheikh El Hachemi Guerouabi (1938-2006), selon l'association qui précise que cet événement artistique constitue "une plateforme privilégiée de préservation

et de transmission de la musique chaâbia" avec l'ambition constante de préserver, sauvegarder et promouvoir la richesse du patrimoine musical algérien".

Organisé sous l'égide des ministères de la Culture et des Arts et de la Jeunesse, cet événement propose un concours national destiné à découvrir et promouvoir de jeunes talents de la nouvelle scène du chaâbi.

Cette édition mettra en lumière des jeunes talents prometteurs, dont les prestations seront évaluées par un jury, composé de spécialistes et de personnalités

académiques reconnues dans la musique chaâbi.

Parallèlement au concours, des concerts mettant en vedette notamment des lauréats du Prix El Hachemi Guerouabi sont au programme de cet événement dédié à la mémoire de l'un des figures du chaâbi.

Créé en 2014, le Grand Prix El Hachemi -Guerouabi, du nom du regretté maître de la musique chaâbia, disparu le 17 juillet 2006, vise à découvrir et promouvoir les jeunes talents de la nouvelle scène du genre.

RC